

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Faculté des Lettres et des Langues

Département de français



Mémoire pour l'obtention d'un Master en

Sciences du langage

Thème :

L'argumentation dans le discours politique :

Cas de « Mouvement du 22 février : rendez vous avec l'Histoire. »

Saïd Sadi.

- Présenté par :

Rahmani Khalil

- Sous la direction de :

Dr. A. Khenifer

- Membres du jury :

- M Abdelkader Bencherik, université Ammar Thelidji Laghouat (MAA)... Président

- M Fathi Yaagoub, université Ammar Thelidji Laghouat (MAB).....Examineur

- M Abdelouahid Khenifer, université Ammar Thelidji Laghouat (M.C.B)...Directeur

Année universitaire 2020/2021.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Faculté des Lettres et des Langues

Département de français



Mémoire pour l'obtention d'un Master en

Sciences du langage

Thème :

L'argumentation dans le discours politique :

Cas de « Mouvement du 22 février : rendez vous avec l'Histoire. »

Saïd Sadi.

- Présenté par :

Rahmani Khalil

- Sous la direction de :

Dr. A. Khenifer

- Membres du jury :

- M Abdelkader Bencherik, université Ammar Thelidji Laghouat (MAA)... Président

- M Fathi Yaagoub, université Ammar Thelidji Laghouat (MAB).....Examineur

- M Abdelouahid Khenifer, université Ammar Thelidji Laghouat (M.C.B)...Directeur

Année universitaire 2020/2021

Remerciements

Je tiens à remercier mon encadrant Dr. A. Khenifer d'avoir accepté de diriger et d'orienter ce travail, je le remercie aussi pour sa disponibilité et ses conseils.

Je remercie les membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les professeurs du département de la langue française qui m'ont enseigné, à ceux qui m'ont aidé et encouragé de loin ou de près.

Dédicaces

À celle qui m'a appris à prononcer les premiers mots de ma vie « ma mère ».

À la première personne qui m'a appris à lire et à écrire « mon père ».

À l'âme de ma sœur « Meriem ».

À ma femme, mes filles, mes sœurs et frères, je dédie ce travail.

TABLE DES MATIERES

Remerciements

Dédicaces

TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	9
----------------------------	---

Partie I :

Cadre théorique

Chapitre 1:

Discours, discours politique et argumentation

1. Introduction.....	13
2. Le discours	14
2.1. Définition.....	14
2.2. Discours vs langue.....	14
2.3. Discours vs phrase	14
2.4. Discours vs énoncé	15
2.5. Discours vs texte.....	15
3. Le discours politique.....	16
3.1. L'analyse du discours politique.....	17
4. L'argumentation.....	19
4.1. Définitions	19
4.2. L'argumentation et la rhétorique	20
4.2.1. L'argumentation et la rhétorique antique et classique.....	20
4.2.2. L'argumentation et la nouvelle rhétorique	21
4.3. L'argumentation et la pragmatique.....	22
4.4. L'argumentation dans la langue	22
4.5. L'Argument	24
4.6. Notions argumentatives de base	25
4.6.1. Classe argumentative.....	25

4.6.2.	Force argumentative	25
4.6.3.	L'échelle argumentative	25
5.	Conclusion	27

Chapitre 2:

Stratégies argumentatives et typologie de l'argumentation

1.	Introduction.....	29
2.	Stratégies argumentatives	30
3.	Typologie de l'argumentation.....	31
3.1.	Typologie de Perelman et Olbrecht-Tyteca.....	31
3.2.	Typologie de Toulmin, Rieke et Jonik	32
3.3.	Typologie de Von Eemeren et Grootendorst.....	32
4.	Type des arguments	33
4.1.	Argumentation ad	33
	a) <i>Argumentation ad hominem</i>	33
	b) <i>I 'argumentation ad verecundiam (d'autorité)</i>	33
	c) <i>l'argumentation ad ignorantiam (sur l'ignorance)</i>	34
	d) <i>Argument ad miserocordiam (appel à la pitié)</i>	34
	e) <i>Argument ad populum (raison de la majorité)</i>	34
	g) <i>Argument ad rem</i>	35
4.2.	Argument a fortiori :.....	35
4.3.	Petitio principii (pétition de principe)	35
4.4.	L'argument de l'épouvantail	35
5.	Conclusion	36

Partie II :

Étude du corpus

Chapitre 1:

Corpus, locuteur et le Hirak

1.	Introduction.....	39
----	-------------------	----

2. Présentation du corpus	40
3. Le locuteur (Saïd Sadi)	41
4. Le Hirak	42
5. Conclusion	44

Chapitre 2:
Analyse du corpus

1. Introduction.....	46
2. Méthode adoptée.....	47
3. Analyse	48
4. Lecture et interprétation des résultats	74
Tableau 1: classification selon les types d'argument	75
4.1. Analyse technique.....	77
Tableau 2: classification des arguments selon l'occurrence	78
4.2. Analyse selon le sens	79
Tableau 3: classification selon la redondance	80
5. Conclusion	81
Conclusion générale	82
Bibliographie.....	84
Annexes.....	86

Introduction générale

« Rien n'est stupide comme vaincre ; la vraie gloire est convaincre. »

Victor Hugo, *Les Misérables*

Les manifestations sporadiques qui se sont déclenchées le début du mois février 2019 pour protester contre la candidature de Bouteflika au cinquième mandat ont gagné, à partir du 22 février, tout le territoire national et touché toutes les villes de l'Algérie, et depuis, ces manifestations politiques ont aspiré une importance partie des algériens sur tous les niveaux et partout ; dans les médias, les réseaux sociaux, les universités, les rues, et même à l'étranger, et par conséquent, le sujet le plus abordé durant cette période en Algérie était le Hirak.

Cette fièvre révolutionnaire que les algériens ont vécue durant cette période a mis le discours politique dans toutes ses formes au sommet, l'élaboration de ce type de discours, qui est l'une des manifestations de la communication, a atteint l'apogée. Ce discours politique qui est argumentatif par excellence vise à influencer et agir sur l'interlocuteur en se basant sur un processus d'argumentation. Cette dernière se définit selon Van Eemeren comme une activité verbale et sociale de la raison visant à accroître (ou à diminuer) aux yeux de l'auditeur ou du lecteur l'acceptabilité d'une position controversée en présentant une constellation de propositions destinées à justifier (ou réfuter) cette position devant un juge rationnel (AMOSSY, 2008 p. 1). Cependant, l'interlocuteur, auquel s'adresse le locuteur, n'est pas considéré dans ce processus d'argumentation comme un simple objet à manipuler mais comme un *alter ego* avec lequel le locuteur partage sa vision et essaie d'agir sur lui en s'appuyant sur le changement des représentations.

Les deux pôles de ce processus communicatif (locuteur/ interlocuteur) s'interagissaient dans un contexte d'événements enchaînés. Une polarisation a eu lieu dans la scène politique, ce qui a généré une sorte de confrontation idéologique et politique triangulaire entre les courants politiques au sein du Hirak, les opposants politiques et le pouvoir. Le discours politique élaboré était à l'intérieur de ce triangle de confrontation dont l'angle du sommet est le pouvoir et les deux angles de base sont les manifestants du Hirak qui s'opposent idéologiquement et politiquement. Le locuteur Saïd Sadi, dont le discours est notre sujet d'analyse, fait parti de ce triangle. Son discours écrit était un discours de l'opposition qui vise à convaincre l'interlocuteur d'adopter la thèse présentée à son assentiment.

Toutefois, la volonté d'agir et d'influencer pousse le locuteur Saïd Sadi à chercher par tous les moyens de convaincre l'interlocuteur par le biais de son discours. Cela mène le locuteur à exploiter tous les procédés et les stratégies argumentatifs disponibles.

La problématique qui en découle est la suivante :

- comment Saïd Sadi va essayer de convaincre ses interlocuteurs afin de les faire adhérer à ses idées ?

Pour y répondre, nous avons émis les deux hypothèses suivantes :

- 1- Saïd Saadi recourrait à l'utilisation de différents arguments logiques et linguistiques pour convaincre ses interlocuteurs.
- 2- Le locuteur Saïd Saadi recourrait à la réfutation afin de démolir les thèses adversaires.

Notre étude s'inscrit dans le domaine de l'analyse de discours qui est en fait un domaine multidisciplinaire dont l'objet principal est le discours, la méthode que nous allons suivre dans cette présente recherche est une méthode d'analyse qualitative et quantitative qui consiste à se focaliser sur l'aspect argumentatif du discours. Autrement dit, analyser l'argumentation dans le discours, nous avons donc adopté une analyse beaucoup plus logico-discursive.

Pour mener à bien notre recherche, nous allons structurer cette étude en deux parties : la première qui est un cadre théorique se répartit en deux chapitres : dans le premier, intitulé « Discours, discours politique et argumentation », nous tâcherons d'étayer et expliquer les notions fondamentales de notre sujet de recherche à savoir : le discours, le discours politique, l'analyse de discours, l'argumentation.

Dans le deuxième qui sera intitulé : « stratégies argumentatives et typologie d'argumentation », il s'agit d'un cadrage méthodologique dans lequel nous traitons la typologie et les types de l'argumentation ainsi que les stratégies argumentatives.

Pour la deuxième partie intitulée « Étude de corpus », elle se répartit en deux chapitres. Le premier chapitre «Présentation du corpus, locuteur et contexte », présente le corpus, le locuteur ainsi que le Hirak. Dans le deuxième chapitre intitulé « Analyse du corpus », on se focalisera sur l'analyse qui sera suivie par une lecture et interprétation des résultats.

Partie I :
Cadre théorique

Chapitre 1:

Discours, discours politique et argumentation

1. Introduction

Comme son titre l'indique, nous allons voir dans ce chapitre les notions principales sur lesquelles s'appuie notre recherche, à savoir : le discours, le discours politique et l'argumentation. Cependant, et vu la multitude définitionnelles due aux différentes théories et visions abordant le même concept, notre travail dans ce chapitre ne sera pas seulement de définir ces notions, mais d'exposer les différentes théories et choisir à la fin une définition selon notre approche afin d'adopter un aspect conceptuel qui va avec notre recherche.

Nous allons donc aborder dans ce chapitre les notions suivantes :

- le discours, en le confrontant avec les notions : langue, phrase, énoncé et texte
- le discours politique, en essayant de donner dans un premier temps une définition générale et montrer ses caractéristiques, et d'aborder, en deuxième temps, l'analyse du discours politique, dans ce dernier
- l'argumentation, en commençant par les définitions de base. Nous allons voir le développement de cette notion avec les théories qui se succèdent ainsi que les différences définitionnelles de cette notion d'une théorie à l'autre, nous allons aborder aussi des notions qui ont relation avec l'argumentation telle que la notion d'argument.

2. Le discours

2.1. Définition

La problématique définitionnelle de la notion de discours est due principalement au caractère interdisciplinaire de cette notion ; la multitude de domaines, linguistiques ou extralinguistiques, où *le discours* est objet d'étude. Il est à noter, à titre d'exemple, que la polysémie du mot « discours » se manifeste même lors du passage de son utilisation du singulier au pluriel. Maingueneau fait remarquer que le discours est une notion instable ; rien qu'à son emploi, on peut recenser deux acceptions :

1) le discours comme substantif non comptable « Le discours ». Ex : « *le discours structure nos croyances* ».

2) le discours comme substantif comptable « les discours ». Ex : « *les discours s'inscrivent dans des contextes* ».

La méthode que nous avons choisie pour proposer une définition opératoire de la notion de discours consistera à établir des distinctions qui aboutiront à faire sortir cette notion de l'opacité qui pourrait l'entourer. Ainsi, nous comparerons discours à langue, à phrase, à texte, à énoncé et nous verrons en quoi cette notion est-elle différente :

2.2. Discours vs langue

Le discours dans ce cas est le synonyme de la parole saussurienne; c'est son sens courant dans la linguistique structurale. Ce qui veut dire que le discours dans cette vision, est la concrétisation de la langue. Seulement, dans le structuralisme saussurien la parole est purement individuelle, alors qu'A. H.Gardiner parle des deux dimensions qu'on peut accorder au « discours » : la première « mentale » et la deuxième « sociale ». A.H.Gardiner, ainsi que G.Guillaume optent pour la deuxième dimension. Pour E. Benveniste, le « discours » est l'équivalent d'énonciation : « la langue entant qu'assumée par l'homme qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité qui seule rend possible la communication linguistique » (BENVENISTE, 1966 p. 266)

2.3. Discours vs phrase

Une opposition qui se trouve dans l'acception de S.Z.Harris, qui a été le premier à avoir proposé l'étude des règles de l'enchaînement des phrases qui constitue le discours (l'analyse de discours). Le discours, pour lui, est une unité linguistique composée d'un enchaînement de phrase. (Charaudeau, et al., 2002 p. 185).

2.4. Discours vs énoncé

Cette opposition ressemble à la précédente du point de vue que la situation de communication est une condition pour que nous puissions décrire l'énoncé en tant que discours :

Énoncé + situation de communication = discours (P. Charaudeau) cité par (Maingueneau, 1976 p. 13).

Il est à noter que Charaudeau accorde le sens à l'énoncé qui est pour lui d'un usage consensus, et la signification au discours qui est caractérisé par la spécificité à l'inverse d'O. Ducrot, Charaudeau dit à propos : «Si l'on considère l'énoncé dans son cadre énonciatif, alors cet énoncé devient *discours* avec, outre son sens-consensus [fondé sur le consensus linguistique des sujets parlants], une signification spécifique». (Maingueneau, 1976 p. 13).

2.5. Discours vs texte

Trois acceptions existent dans cette opposition :

- La première, la plus courante, qui considère comme équivalentes les deux oppositions : d'une part (*discours-texte*) et de l'autre part (*oral-écrit*) qui veut dire articuler oralement un discours et écrire un texte.

- La deuxième : qui oppose le *texte* en tant que produit et objet matériel avec *discours* en tant qu'un ensemble abstrait virtuel d'une dimension sociale, idéologique ou philosophique à laquelle appartient le texte, nous parlons ici d'une classification comme le discours communiste, libéral...etc.

- La troisième : qui met comme ligne de séparation entre discours et texte les conditions de productions « Certains auteurs tels D. Slatka (1975) ou J.-M. Adam (1999) ont défini les relations entre les deux notions par le biais de la double équation:

discours = texte + conditions de productions;

texte = discours - conditions de production » (Violène, et al., 2002 p. 53).

De ce que nous avons vu supra, nous retenons que le discours est un texte élaboré dans des conditions de productions déterminées, il est aussi considéré comme énoncé produit dans une situation de communication précise.

3. Le discours politique

Le discours politique est l'un des types de discours les plus connus. Historiquement, il est connu depuis l'antiquité chez les philosophes grecs¹, mais il n'a pris sa classification en tant que genre qu'avec la rhétorique de Cicéron. Ce dernier lie ce discours à tout ce qui a relation avec l'espace public et la gestion de la cité². Cette notion est restée presque stable jusqu'à nos jours, les définitions qui viennent après se basent sur celle de Cicéron en allant plus ou moins dans le détail. Nous trouvons une définition très proche de celle de Cicéron dans les propos de Maingueneau qui voit que le discours politique est un discours qui relève de « *tout ce qui, dans les sociétés, organise et problématise la vie collective au nom de certains principes, de certaines valeurs qui en constituent une sorte de référence morale* » (MAO, 2017 p. 33).

Certains mettent l'accent sur la dimension sociologique, ils considèrent comme *discours politique* toute production verbale contenant une prise de position qui légitime ou conteste la répartition des gouvernés dans le monde sociopolitique. D'autres le voient dans un angle argumentatif. Ghiglione explique que le discours politique est un discours d'influence produit dans un monde sociale afin d'« agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire » (GHIGLIONE, 1989 p. 9).

Tandis que pour d'autres (l'approche communicative), le discours politique est considéré par rapport à ses deux pôles : locuteur et interlocuteur :

« le discours politique, alors défini de façon restrictive comme le discours émanant des seuls acteurs investis dans le champ politique, apparaît tout particulièrement marqué par cette singularité. Du point de vue des citoyens, il est perçu comme prévisible, codé, voire mensonger, plus intéressé qu'intéressant »
(Bart, 2003 p. 97)

Pour restreindre le cercle de la multiplicité définitionnelle du « discours politique », ce dernier est perçu comme le discours élaboré par les professionnels politiques « *sera ici donc défini comme politique le discours produit par les (les femmes !) et les hommes « politiques »* » (Bart, 1998 p. 6), c'est une définition qui se base sur la source du discours sans pour autant mettre à l'écart le contenu, le mode de diffusion et les effets.

¹ Aristote dans son livre *Politique* et Platon dans l'un de ses dialogues *la république*

² La notion *Cité* dérive du mot latin *civitas* qui est équivalent du mot grec *polis*, elle est proche à la notion **État démocratique** utilisée dans la conception sociopolitique.

Nous pouvons conclure que le discours politique, qu'il soit élaboré par une seule personne ou par une institution, vise toujours à influencer les interlocuteurs qui sont dans la plupart des cas une masse populaire. Ce qui fait que la présence de facteurs socio-historiques est indispensable. En plus, le discours politique ne peut avoir sens que s'il se trouve baigné dans son contexte. Donc, nous considérons le discours politique, dans le cadre de cette étude, comme le discours élaboré par les acteurs investis dans le champ politique.

3.1. L'analyse du discours politique

L'analyse du discours en tant que discipline, en France, était le résultat du développement de l'analyse du discours politique. Pêcheux (1981) voit que l'analyse du discours politique était à l'origine de la naissance de l'analyse du discours en tant que discipline à part, l'analyse du discours en France manifeste pour « *élire comme objet d'étude les discours politiques* » (GHIGLIONE, 1989 p. 72).

Mainguenu présente l'analyse du discours en France comme « la deuxième génération de l'École française de l'analyse du discours », ayant comme objectif principal l'extraction des traits formels qui caractérisent les formations idéologico-discursives (GHIGLIONE, 1989). Elle est en fait une approche influencée, d'une part, par la méthode distributionnelle de Z. Harris³ qui consiste à analyser le discours en se limitant au discours lui-même de l'intérieur en tant que produit langagier sans rendre compte les autres facteurs « *sans lui imposer d'autres grilles que celles que donne la grammaire* » (J. Dubois, 1971 in (GHIGLIONE, 1989 p. 73). De l'autre part, par les travaux de Jakobson et Benveniste sur la théorie de l'énonciation, cette dernière permet d'extraire de l'énonciation elle-même les signes de subjectivité et l'inscription de l'énonciateur dans son énoncé.

Patrick Charaudeau (2002) voit que le discours politique n'a de sens qu'en action, l'analyse du discours politique consiste à extraire le sens, une tâche qui n'est réalisable qu'après la détermination de la relation qui lie les trois composantes à savoir : le discours, l'action et le pouvoir.

Le lien entre discours et action est un acte langagier social qui est purement communicationnel, ce dernier présente deux dimensions :

³Certains renvoient la naissance de l'analyse du discours à Harris, Selon Mainguenu, l'analyse du discours telle était conçue par Harris à travers son approche est très loin de « *l'analyse du discours* » de nos jours sur le plan des problématiques, car elle se contente seulement de l'intérieur du discours en l'opposant avec l'extérieur, celle de nos jours rejette cette opposition.

- La première dite externe : les acteurs qui y sont impliqués ont des attributs psychologiques et sociaux indépendants de leur comportement langagier (identité, expérience ...)

- La deuxième dite interne : les acteurs ont des attributs proprement langagiers qui renvoient à ce qui est sociologique et psychologique mais par le biais du langage, les acteurs construisent une identité discursive avec une intention d'influencer sur l'autre.

C'est ainsi que tout discours s'inscrit dans un cadre « *le cadre situationnel* » (CHARAUDEAU, 2002) marqué par les deux dimensions citées ci-dessus, là où se trouve l'inscription sociale, l'identité et même les intentions du locuteur.

L'acteur politique, lors de l'élaboration de son discours, essaie d'atteindre ces objectifs d'influencer ou de faire adhérer l'interlocuteur tout en prenant en considération la façon dont il imagine l'interlocuteur ainsi que les contraintes situationnelles. De l'autre côté, le sujet interprétant, construit le sens en combinant les données du cadre situationnel partagé au locuteur et les informations reçues par le locuteur à travers la concrétisation du discours. Il est à noter que le sens qui résulte d'un acte communicationnel ne dépend pas seulement de l'intention du locuteur, mais, c'est la somme de l'intention de ce dernier avec celle de l'interprétant.

4. L'argumentation

4.1. Définitions

L'argumentation c'est l'acte qui marque tout type de communication même les plus simples. Il s'agit d'agir, d'influencer pour changer une réalité ; le fait d'élaborer un énoncé, l'homme est entrain d'argumenter : « *Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement* » (Plantin in AMOSSY, 2006 p. 25).

Quand il s'agit de l'acte d'exprimer un point de vue, de schématiser, d'expliquer et de décrire le monde, ces actes ont une fonction informative qui influence l'interlocuteur. De ce point de vue, tout énoncé ou enchaînement cohérent de plusieurs énoncés contient ce caractère d'informativité, chose qui mène à influencer l'interlocuteur. L'argumentation est « *une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voire le comportement de quelqu'un, par les moyen du discours* » (Grize in AMOSSY, 2006 p. 19).

Sur le plan logico-discursif, que ce soit monologique ou dialogique, l'argumentation correspond au raisonnement, c'est-à-dire à l'enchaînement logique des idées qui mène à un jugement tel que dans le syllogisme, l'enthymème, l'analogie. Elle est aussi « *une activité verbale et sociale ayant pour but de renforcer ou d'affaiblir l'acceptabilité d'un point de vue controversé auprès d'un auditeur ou d'un lecteur en avançant une constellation de propositions destinées à justifier (ou à réfuter) ce point de vue devant un juge rationnel* » (Van Eemeren et al in Charaudeau, et al., 2002 p. 68)

L'argumentation est définie par Perleman comme : « *les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* » (Perleman et al in AMOSSY, 2006 p. 13). En résumant, nous pouvons déduire, en nous appuyant sur les définitions citées ci-dessus, que le facteur commun et le point partagé entre ces définitions est bien l'intention et la volonté d'agir afin de changer une réalité ou d'influencer autrui dans un contexte communicatif.

4.2. L'argumentation et la rhétorique

4.2.1. L'argumentation et la rhétorique antique et classique

L'argumentation tire ses origines de la rhétorique aristotélicienne (V^{ème} S A.J). Cette dernière signifie « *l'art de bien parler* ». La rhétorique n'était pas inventée par Aristote, car l'homme a toujours utilisé son pouvoir langagier pour persuader et convaincre, mais c'était l'enseignement de cet art qui a vu le jour avec les grecs. La rhétorique consiste à mettre les règles à enseigner pour qu'un orateur, en respectant ces règles, puisse persuader son auditoire. La rhétorique met l'accent sur le côté stylistique, notamment sur les figures de style et aux tropes. La rhétorique a pour objectif de faire adhérer l'auditoire à la thèse qu'on propose ou de l'amener à rejeter une thèse opposée par le biais de l'art oratoire et à travers un processus de persuasion. La rhétorique aristotélicienne comporte cinq composantes essentielles à savoir :

- *L'invention* : ce sont les thèmes et les arguments
- *La disposition* : il s'agit de l'arrangement des parties
- *L'élocution* : choix et disposition des mots
- *L'action* : c'est le mode d'énonciation, (la prononciation et les gestes)
- *La mémoire* : l'orateur doit avoir une bonne mémorisation

La rhétorique s'appuie sur trois points essentiels, considérés comme types argumentatifs, dont les deux premiers ont une primauté sur le troisième, à savoir (AMOSSY, 2006) :

- *l'ethos* : l'image que l'orateur projette de lui même dans son discours et qui contribue puissamment à assurer sa crédibilité et son autorité.
- *le pathos* : l'émotion que l'orateur cherche à susciter dans son auditoire.
- *le logos* : le contenu du discours qui reflète la raison. Le *logos* repose sur l'enthymème qui est un syllogisme incomplet et sur l'exemple. Ce dernier repose sur l'analogie.

Dans la rhétorique, le noyau du processus de persuasion est l'argument : « *en rhétorique, on appelle argument toute proposition visant à persuader. On a distingué selon les formes les arguments par analogie, par comparaison, par distinction, par réciprocité, par le ridicule, etc.* » (Dubois, et al., 2012 p. 49).

Il est à noter que la rhétorique a connu un développement avec le temps. Cicéron le latin ajoute à l'éthos discursif une autre dimension qui est l'éthos préalable. Pierre de la Ramée le français a réduit les cinq composantes de la rhétorique en trois seulement après avoir fait une ablation des deux premières qui relèvent de la raison. Dès lors, l'argumentation ne faisait plus partie de la rhétorique, mais de la logique. La rhétorique s'est réduite aux études des figures de style seulement jusqu'à l'apparition de la nouvelle rhétorique au XX^{ème} siècle.

4.2.2. L'argumentation et la nouvelle rhétorique

La nouvelle rhétorique, avec Perleman et Olbrechts-Tyteca (1958), a redonné à l'argumentation sa place primordiale. Perleman définit l'argumentation comme : « *les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* » (Perleman et Olbrechts-Tyteca in AMOSSY, 2006 p. 13). En insistant sur la dimension communicationnelle de l'argumentation qui implique un orateur d'un côté et un auditeur de l'autre côté, à savoir un échange entre l'orateur et l'auditeur, ce dernier participe à l'échange par son influence sur les représentations de l'orateur même s'il est silencieux. L'argumentation se fonde sur des prémisses qui doivent faire l'objet d'un accord préalable entre les deux côtés de la communication :

«L'argumentation n'est pas un raisonnement déductif qui se déroule dans le champ du pur raisonnement logique, en dehors de toute inférence du sujet (...). L'influence réciproque qu'exercent l'un sur l'autre l'orateur et son auditoire dans la dynamique du discours (...) constitue ainsi l'une des clés de voûte de la nouvelle rhétorique»
(AMOSSY, 2006 p. 14).

Dans la nouvelle rhétorique, il y a eu une concentration, dans l'analyse argumentative, sur la dimension logique, communicationnelle, psychologique et sur les schèmes de pensée qui sous-tendent l'argumentation, sans donner importance aux aspects langagiers de l'argumentation. La nouvelle rhétorique appartient, tout comme la rhétorique antique, au domaine de la logique et de la philosophie et non au domaine de la linguistique.

4.3. L'argumentation et la pragmatique

L'argumentation rhétorique, comme nous l'avons avancé, est apparue durant les années cinquante du siècle passé. A cette époque là en Europe, il y avait une domination du structuralisme qui met à l'écart tout ce qui a relation avec la parole vue son instabilité et son caractère individuel en se limitant à l'étude de tout ce qui relève de la langue. Cela a contribué à tracer une ligne séparatrice entre la rhétorique et les linguistes structuralistes.

C'était avec la conception inspirée de la philosophie analytique anglo-saxonne et de la pragmatique que l'argumentation rhétorique a trouvé sa place dans le domaine des sciences de langage en donnant au contexte et à la parole une importance dans les études linguistiques qui ont été initiées par J.L Austin et John R.Searle sur les actes du langage : *« ce tournant a eu lieu lorsque s'est consolidée la tendance à entreprendre l'étude , non plus seulement du système de la langue (...). Mais aussi de l'énoncé en contexte »* (AMOSSY, 2006 p. 14). Avec cette nouvelle conception, la rhétorique elle-même a présenté une parenté avec la pragmatique. Les deux disciplines ont ce caractère qui dépasse la dimension de la langue : la rhétorique, que ce soit l'antique ou la nouvelle, considère le discours comme une force d'influence qui a comme finalité de persuader ou/et convaincre. La pragmatique, quant à elle, est un domaine qui met au premier plan *« la force des signes, le caractère actif du langage, sa réflexibilité fondamentale (...) son caractère interactif, son rapport essentiel à un cadre permettant à interpréter les énoncés »* (Maingueneau in AMOSSY, 2006 p. 15). De ce point de comparaison, Philippe Blanchet voit que *« les anciens rhétoriciens étaient déjà des pragmaticiens. »*, ce qui fait que la rhétorique et la pragmatique, dans les études linguistiques, sont devenues essentielles dans n'importe quelle étude analytique du discours qui prend en considération le contexte et l'interaction : *« aujourd'hui que la linguistique (...) se dilue dans les interactions et les considérations pragmatiques, la rhétorique retrouve une place de choix, parce qu'elle a toujours affirmé l'importance d'une parole visant un public bien particulier »* (Gardes-Tamine in AMOSSY, 2006 p. 15).

4.4. L'argumentation dans la langue

L'argumentation dans la langue est le fruit des travaux menés par Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot s'inscrivant dans le domaine de la pragmatique et qui s'intéressent et se focalisent sur les orientations sémantiques et les enchaînements

d'énoncés. Il s'agit de *la théorie de l'argumentation dans la langue (TAL)*. Dans cette conception, Anscombe et Ducrot considère l'argumentation comme fait de langue et non comme un fait du discours lié au contexte. Autrement dit, l'argumentation est liée aux éléments linguistiques eux-mêmes tout en considérant le contexte et la situation discursive comme facteurs externes qui vient en deuxième lieu. Quant à l'orientation sémantique des éléments linguistiques, elle est considérée comme interne d'où l'appellation *pragmatique intégrée*. Dénommée ainsi car le niveau pragmatique est indissociable du niveau sémantique. Anscombe et Ducrot, afin de montrer cette différence, avancent la distinction suivante :

- *Composant rhétorique* : qui est totalement différent au sens de la rhétorique aristotélicienne. « Rhétorique » ici est synonyme de « pragmatique », ce composant rhétorique signifie pour Ducrot que le sens que prend l'énoncé en situation apparaît comme surajouté. Les lois des composants rhétoriques sont « *justifiable indépendamment de leur emploi dans la description sémantique* » (Ducrot in AMOSSY, 2006 p. 25). Le composant rhétorique vient en deuxième lieu sur l'échelle de l'occurrence d'un énoncé ; « *les circonstances de l'énonciation entrent en jeu, pour expliquer le sens réel d'une occurrence particulière d'un énoncé, seulement après qu'une signification a été attribuée, indépendamment de tout contexte, à l'énoncé lui même* » (Ducrot in AMOSSY, 2006 p. 25).

- *Composant sémantique* : qui est la signification attribuée à la proposition en langue (sens littéral) en ne prenant en considération que la langue sans se référer au contexte : « *le sens d'un énoncé comporte, comme partie intégrante, constitutive, cette forme d'influence que l'on appelle la force argumentative. Signifier, pour un énoncé, c'est orienter* » (Ducrot in AMOSSY, 2006 p. 26)

L'argumentation pour Anscombe & Ducrot se définit comme suit : « *Un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E2. E1 est l'argument, E2 est la conclusion* » (AMOSSY, 2006 p. 34) , cela fait qu'à la différence de leurs prédécesseurs qui prennent l'argumentation comme une activité qui consiste à manipuler des stratégies discursives et logico-discursives visant à persuader l'interlocuteur, Anscombe et Ducrot considèrent l'argumentation comme un enchaînement d'énoncés E1 menant à des conclusions E2. Prenons l'exemple suivant : E1 : « *il fait beau aujourd'hui* », la conclusion serait E2 : « *allons nous promener* ».

4.5. L'Argument

Nous voudrions expliquer et éclaircir, par ce titre, les notions de base sur lesquelles se fonde notre recherche et cela pour cerner le concept et le processus de l'acte d'argumenter. Pour ce faire, il est nécessaire de comprendre tout d'abord qu'est-ce qu'une argumentation ? Chose que nous avons déjà présentée dans les titres ci-dessus et que nous comptons étoffer par d'autres points importants.

Selon Perlman, l'argumentation est un acte qui consiste à manipuler les techniques discursives pour persuader et influencer. Cette persuasion tourne autour d'une thèse que présente le locuteur : « *les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* » (Perleman et Olbrechts-Tyteca in AMOSSY, 2006 p. 7).

Selon Moeschler, l'argumentation « *consiste en une relation entre un ou plusieurs arguments et une conclusion* » (CHEKKOUR, 2006 p. 16), tandis que Charolles définit l'argumentation comme un « *type de discours qui vise à modifier les dispositions intérieures de ceux à qui il s'adresse (les argumentés)* » (CHEKKOUR, 2006 p. 17)

Anscombe et Ducrot avancent que l'argumentation est intrinsèquement liée à la langue (voir titre précédent).

Tandis que pour la notion *argument*, il s'agit d'une notion qui porte plusieurs sens selon le domaine : « *En logique, il correspond à un terme désignatif ; en littérature, à un discours abrégeant un autre discours ; en rhétorique argumentative, il se définit comme un énoncé légitimant une conclusion* » (Charaudeau, et al., 2002 p. 64) .

L'argument est la matière brute de ce processus dit argumentation, il est l'ensemble de considérations, de réflexions, de raisons avancées pour soutenir et défendre une certaine affirmation ou de la nier et de la rejeter. L'argument est constitué en trois éléments à savoir :

- *Des prémisses* : ce sont les éléments de preuves, les affirmations avancées pour défendre et justifier une conclusion
- *Des liens, (des connexions)* : lient les prémisses et les enchainent

- *La conclusion* : c'est l'affirmation finale résultante de l'enchaînement des prémisses, elle est l'affirmation sujette de justification, de défense ou de soutien

4.6. Notions argumentatives de base

Nous allons aborder dans ce point les notions de *classe argumentative*, *force argumentative* et *échelle argumentative*. Ce sont en fait des notions développées dans les travaux de Ducrot et qui constituent la TAL.

4.6.1. Classe argumentative

Ducrot explique cette notion comme suit : « *on dira que deux énoncés p et p' appartiennent à une même classe argumentative déterminée par un énoncé r (Ducrot 1980 c, 17). La notion de classe argumentative est relative à la notion de **conclusion** d'une part et de **locuteur** d'autre part : si deux énoncés ou plus appartiennent à une même classe argumentative, c'est qu'ils permettent de servir la même conclusion et qu'ils représentent le choix d'un même locuteur* » (MOESCHLER, et al., 1994 p. 281). Exemple :

- p : Mohamed a obtenu le BAC
- p' : Mohamed a obtenu le Master

Les deux énoncés (p , p') cités ci-dessus contiennent des arguments qui servent la même conclusion r qui porte sur les compétences et le niveau scientifique de Mohamed. En même temps, les deux énoncés reflètent le choix d'un même locuteur. Donc, les énoncés cités ci-dessus appartiennent à la même classe scientifique.

4.6.2. Force argumentative

Selon Ducrot:

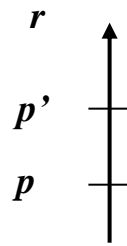
« *certain arguments sont plus fort, d'autre sont plus faible. Soient deux énoncés p et p' appartiennent à une même classe argumentative. On dira que p' est présenté par un locuteur comme un argument plus fort que p , si la conclusion de p à r implique une conclusion de p' à r , l'inverse n'étant pas vraie*». (MOESCHLER, et al., 1994 p. 281).

4.6.3. L'échelle argumentative

C'est une notion qui englobe les deux notions précédentes et qui les exige en même temps. Ce qui est important dans une échelle argumentative est bien l'orientation des

arguments appartenant à la même classe vers une seule conclusion, selon l'ordre de la force argumentative :

« lorsque une relation d'ordre ou de force intervient à l'intérieur d'une classe argumentative, on dira que les arguments appartiennent à la même Échelle argumentative, une échelle argumentative est donc une classe argumentative orientée. On présentera une échelle argumentative déterminée par la conclusion r et les arguments p et p' satisfaisant la définition de la manière suivante :



» (MOESCHLER, et al., 1994 p. 281)

5. Conclusion

Nous avons vu dans ce chapitre plusieurs notions avec une multitude de définitions de chacune d'elle, nous retenons de ce que nous avons abordé supra les points suivants :

- Pour la notion du discours, nous retenons et adoptons que le discours, selon l'optique de notre actuelle recherche, est un texte élaboré dans des conditions de productions déterminées, il est aussi pris comme énoncé produit dans une situation de communication précise.
- Pour la notion du discours politique, nous retenons que le discours politique, qu'il soit élaboré par une seule personne ou par une institution, vise toujours à influencer les interlocuteurs qui sont dans la plus part des cas une masse populaire. Ce qui fait que la présence de facteurs socio-historiques est indispensable. En plus, le discours politique ne peut avoir sens sauf s'il se trouve baigné dans son contexte.
- Pour l'argumentation nous retenons qu'elle correspond sur le plan logico-discursif, que ce soit monologique ou dialogique, au raisonnement, c'est-à-dire à l'enchaînement logique des idées qui mènent à un jugement tel que dans le syllogisme, l'enthymème, l'analogie. Elle est aussi « *une activité verbale et sociale ayant pour but de renforcer ou d'affaiblir l'acceptabilité d'un point de vue controversé auprès d'un auditeur ou d'un lecteur en avançant une constellation de propositions destinées à justifier (ou à réfuter) ce point de vue devant un juge rationnel* » (Van Eemeren et al.1995 :5) cité par (Charaudeau, et al., 2002 p. 68) , tout en la définition de base de l'argumentation, celle donnée par Ducrot et Anscombe : « *Un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E2. E1 est l'argument, E2 est la conclusion* » (1988 : 8) cité par (AMOSSY, 2006 p. 34)

Chapitre 2:

**Stratégies argumentatives et
typologie de l'argumentation**

1. Introduction

Dans ce deuxième chapitre de la première partie de notre recherche, nous allons aborder ce dont nous aurons besoin dans notre analyse. Ce chapitre est en fait un passage par lequel nous pourrions passer de l'abstrait qui est le chapitre précédent consacré aux notions et aux théories vers l'analyse concrète.

À la lumière de ce que nous avons vu dans le chapitre précédent, il est temps de choisir, citer, noter et cadrer les outils et les fondements méthodologiques pour que nous puissions passer à l'analyse.

Par conséquent, nous allons aborder ici :

- les stratégies argumentatives : tout en mettant l'accent sur la classification de TUTESCU en se focalisant sur la réfutation et la stratégie de l'appui et de la justification
- la typologie de l'argumentation : sous ce titre nous allons exposer les trois typologies de l'argumentation à savoir : typologie de Perelman et Olbrecht-Tyteca, la typologie de Toulmin , Rieke et Jonik et finalement la typologie de de Von Eemeren et Grootendorst.
- les types d'arguments : sous ce titre nous allons voir une multitude d'arguments.

2. Stratégies argumentatives

L'acte d'argumenter diffère d'un locuteur à un autre, certes, la langue a ses contraintes argumentatives qui s'imposent, mais reste que l'acte d'argumenter est un acte individuel qui appartient à la parole, à la manipulation individuelle de la langue en se basant sur un raisonnement et une logique discursive enchaînée et orientée vers un but bien précis tout en prenant en considération l'inter-influence locuteur/interlocuteur. Cependant, l'argumentation est un ensemble de dispositifs et de stratégies de discours utilisés par un locuteur afin de convaincre l'interlocuteur. Ces stratégies ont été définies, selon TUTESCU, comme : « *un ensemble d'actes de langage basés sur une logique discursive et sous-tendus par une force et un but argumentatif* » (TUTESCU, 1998). TUTESCU cite cinq catégories de stratégies à savoir :

- Stratégies de coopération
- Stratégies de réfutation
- Stratégies d'appui et de justification
- Stratégie de défense
- Stratégies rhétoriques

Nous allons nous focaliser dans notre recherche sur la stratégie de la réfutation tout en mettant l'accent sur l'analogie :

- **L'analogie** : ainsi décrite par Grize comme un moyen important à l'explication : « *Plus généralement, l'analogie joue discursivement un rôle d'illustration, d'exemple ou de preuve, puisqu'elle a partie liée avec l'explication, bien qu'elle s'en distingue* » (Charaudeau, et al., 2002 p. 35). Nous allons voir que l'aspect de preuve cité par Grize et celui qui marque le plus notre corpus, cependant, Plantin avance la schématisation suivante de l'analogie :

« *En argumentation, le domaine {?} est le domaine Problématique, domaine Cible, ou Ciblé. Le domaine {D} est la Source ou la Ressource sur laquelle on s'appuie afin de modifier le statut épistémique du domaine Ciblé, {?}, pour déduire certaines conséquences touchant {?}. On voit que le domaine Ressource a le*

statut d'argument et le domaine Ciblé de conclusion. » (Analogie et métaphore argumentatives, 2011/2).

Aussi, pour ce qui concerne la finalité de l'analogie Plantin classe cette dernière en trois :

« En termes épistémiques, le domaine Ressource est le domaine le mieux connu ; le domaine Ciblé est le domaine en cours d'exploration, sur lequel porte la question. En termes de légitimité, le domaine Ressource est reconnu comme légitime/illégitime, donc légitimant/délegitimant. En termes psychologiques, l'intuition et les valeurs qui fonctionnent dans le domaine Source sont invitées à fonctionner dans le domaine Cible. » (Analogie et métaphore argumentatives, 2011/2)

- **la réfutation** : consiste à examiner un argument avancé pour en contester le bien-fondé, il s'agit d'un acte de réaction qui se manifeste par une opposition dans laquelle le locuteur critique en rejetant et en détruisant, à travers l'argument qu'il avance, l'opinion sujette de réfutation. *« dans les genres argumentatifs socialement ou scientifiquement codifiés, la réfutation porte en principe sur un segment essentiel extrait du discours où s'exprime une position isolable »* (Charaudeau, et al., 2002). Cependant, la réfutation peut se manifester par plusieurs façons selon l'argument que l'on veut rejeter : *« d'une façon générale, a chaque type d'argument correspond un mode de réfutation particulier, un discours contre : « contre l'autorité », « contre les témoignages », « contre les définitions »... »* (Charaudeau, et al., 2002), des tournures sont utilisées pour exprimer le désaccord et le rejet comme : *« il n'est pas vrai que... », « il est absolument faux de penser que ... ».*

3. Typologie de l'argumentation

Selon Christian Plantin (CHRISTIAN, 1996 pp. 37,38), il existe trois types d'argumentation à savoir :

3.1. Typologie de Perelman et Olbrecht-Tyteca

Il s'agit d'une tendance plutôt inductive qui repose sur la mise au point d'une typologie des formes argumentative dégagées empiriquement. *Le traité de l'argumentation* contient trois classifications

- **Les arguments quasi logiques** : ce sont des argumentations proches des raisonnements formels, les différences existantes résident dans le non contraignant de ces arguments, ainsi dans la possibilité de la controverse. Sous cette catégorie nous trouvons la contradiction, tautologie, transitivité ...etc
- **Les argumentations basées sur la structure du réel** : il s'agit de mettre le lien entre les choses dans une relation reconnue comme existante. Cette catégorie regroupe les argumentations sur la cause, la personne, et les argumentations reposant sur des liens symboliques.
- **Les liaisons qui fondent sur la structure du réel** : cette catégorie contient l'exemple, l'analogie, le modèle.

3.2. Typologie de Toulmin, Rieke et Jonik

C'est une tendance, plutôt déductive, cherche à établir un schéma général du discours argumentatif, elle distingue neuf types d'arguments, sans niveau intermédiaire :

Par analogie, par généralisation, par le signe, par la cause, par l'autorité, par le dilemme, par classification, par les opposés, par le degré.

On peut en effet considérer qu'une typologie des argumentations n'est ni plus ni moins qu'une typologie des lois de passage sur lesquelles s'est fondue la transition (argument, conclusion).

3.3. Typologie de Von Eemeren et Grootendorst

C'est une typologie des *paralogismes*⁴, fondée sur un système de dix règles pour la discussion critique. Ces dix règles définissent le « contrat de communication » que doit respecter les interlocuteurs pour qu'une argumentation soit rationnelle. La violation d'un élément quelconque de ce « contrat d'argumentation » donne naissance à un paralogisme.

Par exemple, la **règle I** énonce que : « *Les partenaires ne doivent pas faire obstacle à l'expression ou à la mise en question des points de vue.* »

Cette règle pose une contrainte sur le débat argumentatif : il doit rester centré sur l'objet de la discussion. Elle exclut du débat argumentatif rationnel les manœuvres de diversion qui font dévier le débat vers des considérations de personnes étrangères au fond de la discussion.

⁴ Un paralogisme est une argumentation fallacieuse, c'est-à-dire une argumentation qui ne respecte pas une des règles assurant la validité du syllogisme. Le paralogisme est une argumentation (une inférence) non valide, dont la forme rappelle celle d'une argumentation valide. Exemple :

Certains Algériens sont Algérois
Or certains Algériens sont Oranais
Donc certains Algérois sont Oranais.

Le non-respect de la **règle I** conduit ainsi à des paralogismes relevant de l'appel à la pitié (Ne me condamnez pas, j'ai trois enfants à nourrir) ou de la mise en cause *ad hominem* de l'adversaire lors d'un débats.

4. Type des arguments

Ici, le discours argumentatif est considéré comme destiné à résoudre un conflit d'opinion : « *L'argumentation est la confrontation, sur un mode polémique ou coopératif, d'un discours et d'un contre-discours orientés par une même question, ce qui pose en dernière analyse le problème de ce que les argumentateurs entendent du discours de l'autre* » (CHRISTIAN, 1996 p. 72).

4.1. Argumentation ad : c'est le résultat de l'opposition faite par Locke (1632-1704) de l'argumentation scientifique *ad rem* qui porte sur la chose elle-même, sur l'objet, sur le fond du débat, indépendamment des débatteurs : « *dont les hommes ont accoutumé de se servir en raisonnant avec les autres hommes, pour les entraîner dans leurs propres sentiments, ou du moins pour les tenir dans une espèce de respect qui les empêche de contredire* » (CHRISTIAN, 1996 p. 72), ces trois modes d'argumentations (considérée comme non-valide) sont :

a) Argumentation ad hominem : dit aussi *argumentation sur la personne*.

C'est quand le locuteur essaie de contrarier l'argument et de montrer la fausseté de la thèse en discréditant l'adversaire qui la soutient, à la limite en déniait à cette personne le droit à la parole sur le sujet en question.

b) I 'argumentation ad verecundiam (d'autorité) : vise la légitimité et la force de l'argument, lors d'une argumentation, par l'invocation d'une autorité extérieur qui soit reconnue ou respectée (personne, institution...etc.), en accordant de la valeur à un propos en fonction de son origine plutôt que de son contenu. Pour Christian Plantin l'argument d'autorité « *soutient une conclusion R dans une argumentation dont la forme canonique est la suivante : Proposant : - P, car X dit que P, et X est une autorité en la matière* » (CHRISTIAN, 1996 p. 88). Pour Ducrot, il y a argumentation d'autorité lorsque : « **1) on indique que P a déjà été, est actuellement, ou pourrait être l'objet d'une assertion, 2) on**

présente ce fait comme donnant de la valeur à la proposition P, comme la renforçant, comme lui ajoutant un poids particulier. » (DUCROT, 1984 p. 150).

Il distingue deux types d'argumentation d'autorité qui sont :

b-1) l'argumentation polyphonique : inscrite directement dans la langue, elle se définit comme suit : « *le locuteur L montre un énonciateur (...) assertant une certaine proposition P. autrement dit, il introduit dans son discours une voix (...) responsable de l'assertion P.* » (DUCROT, 1984 p. 154)

b-2) le raisonnement d'autorité : c'est une argumentation qui n'est pas inscrite directement dans la langue comme la précédente, mais qui appartient beaucoup plus à un enchaînement de raisonnement : « *On part d'un fait « X a dit que P », on se fonde sur l'idée que X (« qui n'est pas un imbécile ») a de bonnes chances de ne pas s'être trompé en disant ce qu'il a dit, et on en conclut à la vérité ou la vraisemblance de P. La parole de X, fait parmi d'autres faits, est ainsi prise pour indice de la vérité de P* » (DUCROT, 1984 p. 167). BIAGGINI avance l'exemple suivant : « *'Aristote a dit que P ; donc P'* ». Il suffit de montrer qu'Aristote a pu se tromper une fois pour ruiner toute la légitimité d'un argument de ce type » (BIAGGINI, 1998).

c) l'argumentation ad ignorantiam (sur l'ignorance) : ce type est appelé aussi *l'appel à l'ignorance*, il fait partie des arguments sophismes, il s'agit d'

« un raisonnement erroné qui consiste à dire qu'un énoncé est vrai parce qu'il n'a pas été prouvé qu'il est faux. Inversement, c'est déclarer un énoncé faux parce qu'il n'a pas été prouvé qu'il est vrai. (...) exemple : le Père Noël existe, personne ne peut prouver le contraire, donc c'est vrai, il existe. »

d) Argument ad miserocordiam (appel à la pitié) : c'est un argument sophisme qui consiste à exploiter les sentiments de pitié en jouant sur les émotions et les intérêts, ce type d'argument, orienté vers l'interlocuteur en le mettant sous pression émotionnelle, est souvent recouru par les locuteurs dans certains types de discours notamment le discours politique et publicitaire. Pour que cet argument ne soit pas un paralogisme, l'appel à la pitié doit être justifié.

e) Argument ad populum (raison de la majorité) : appelé aussi *raison du peuple*. C'est un argument qui s'appuie sur le fait qu'une opinion est largement

répandue pour la justifier alors qu'elle ne soutient en fait aucune preuve convenable. Autrement dit, c'est admettre qu'une opinion, idée ou point de vue est juste parce que tout le monde ou la majorité pense qu'il est juste sans qu'il n'y ait des preuves.

f) Argument ad consequentiam : l'argument Ad consequentiam est un aspect spécifique de l'argumentation par conséquence, ad consequentiam est un parallogisme qui consiste à déduire une conclusion à partir d'une conséquence et dont la règle est selon l'agréable et le désagréable, exemple : Proposition A : « La gravité n'existe pas. » Proposition B : « Les scientifiques travaillent pour rien. » si A est vrai, donc B est vrai, B est la conséquence de A, cependant A est désagréable, donc, pour éviter ce sentiment désagréable nous concluons l'inverse et nous confirmons que la gravité existe.

g) Argument ad rem : appelé aussi *ad iudicium*. C'est un argument qui s'adresse au jugement l'argumentation scientifique *ad rem* : « qui porte sur les choses elles-mêmes, sur l'objet, le fond du débat indépendamment des débatteurs. Celle-ci met en jeu les seules capacités de connaissance; elle s'adresse au jugement (c'est pourquoi on l'appelle aussi argument ad iudicium). Locke souligne que cette forme d'argumentation est la seule capable d'accroître nos connaissances » (CHRISTIAN, 1996)

- 4.2. Argument a fortiori** : il s'agit d'un raisonnement déductif, l'expression « *a fortiori* » est une locution adverbiale qui veut dire : « *en vertu d'une raison plus forte* » ce qui signifie : a plus forte raison, raison de plus, d'autant plus que. Ce raisonnement est un raisonnement qui dégage une vérité d'une autre vérité déjà admise avec plus de force, c'est une déduction du plus au moins.
- 4.3. Petitio principii (pétition de principe)** : c'est un argument fallacieux qui se base sur un raisonnement dans lequel on suppose dans les prémisses de la proposition ce qu'on doit prouver, c'est-à-dire que le locuteur commence par une prémisse qui contient la conclusion pour prouver la conclusion à laquelle il veut aboutir. Le raisonnement circulaire fait partie de type d'argument.
- 4.4. L'argument de l'épouvantail** : c'est un argument fallacieux, il s'agit de se battre contre la représentation affaiblie de l'adversaire, chose qui assure une victoire facile, la

nomination vient de la symbolisation de la scène où le combattant crée un mannequin pour mener un combat d'entraînement, le locuteur dans cette analogie n'attaque pas à l'idée de l'adversaire telle quelle était présentée, mais par contre, il attribue à l'adversaire une position facilement réfutable ou bien il déforme son idée.

5. Conclusion

Tout compte fait, ce chapitre a été rédigé pour servir comme plan, passage et boîte à outil au service de l'analyse de notre corpus, nous avons vu dans ce chapitre les éléments de base dont nous aurons besoins pour mener à bien notre analyse, nous résumons donc ce que nous avons vu comme suit:

- Les stratégies argumentatives sont variées, nous avons adopté cependant la définition de TUTESCU : « *un ensemble d'actes de langage basé sur une logique discursive et sous-tendu par une force et un but argumentatifs* » (TUTESCU, 1998). Elle a classé les stratégies argumentatives en cinq, cités et détaillés déjà au cœur de ce chapitre.
- Nous avons exposé trois typologies de l'argumentation : la typologie de Perelman et Olbrecht-Tyteca, la typologie de Toulmin, Rieke et Jonik et finalement la typologie de Von Eemeren et Grootendorst.
- Quant aux types des arguments, nous avons cité des exemples des types arguments logico-discursifs les plus connus pour désigner le chemin de l'analyse, car il est impossible de tout citer. En revanche, et pour que l'analyse va en harmonie avec ce chapitre, nous allons expliquer au cœur de l'analyse le processus des arguments non cité dans ce chapitre.

Partie II :
Étude du corpus

Chapitre 1:

Corpus, locuteur et le Hirak

1. Introduction

Dans une analyse de discours, il est important de connaître la nature du corpus, le locuteur ainsi que le contexte général dans lequel le locuteur a élaboré son discours.

Dans ce chapitre, nous allons présenter notre corpus qui est un texte écrit. Nous allons aborder dans cette présentation du corpus les points suivants :

- La nature du corpus
- Le titre et le para texte ainsi que la forme de ce corpus
- Le thème général et les idées marquantes dans ce corpus
- Les supports sur lesquels ce discours a été publié.

Nous allons aussi présenter « Saïd Sadi » élaborateur du discours sujet de notre analyse, nous aborderons dans cette présentation du locuteur les points suivants :

- Sa carrière politique
- Son idéologie et ses orientations politiques
- Sa position vis-à-vis le système durant la période dans laquelle il a élaboré le discours sujet de notre analyse.

Tandis que pour le contexte général, nous aborderons le mouvement du 22 février qui est en fait le sujet du corpus et le contexte en même temps.

2. Présentation du corpus

Il s'agit d'un texte écrit par l'homme politique Saïd Sadi, publié sur Facebook le 25/03/2019, intitulé « Mouvement du 22 février : rendez-vous avec l'Histoire ». C'est un discours de 3030 mots.

Le thème général de ce discours aborde la situation politique, du point de vue de son élaborateur, et donne la conception des solutions de la période qui précède la démission de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika le 02/04/2019 suite à des manifestations et des réclamations générales appelées HIRAK.

Notre corpus est en fait un discours politique à travers lequel son auteur cherche à convaincre et persuader par des moyens linguistique et logique les interlocuteurs à qui il s'adresse.

La production de ce discours s'est déroulée en Algérie et transmis *via* la page Facebook officielle de Saïd Sadi⁵ à côté d'une contribution dans le journal *La Liberté*. Les interlocuteurs, ou bien le public visée par ce discours, étaient en général les concernés par le sujet abordé que ce soit directement ou d'une façon indirecte. En particulier, ceux qui se trouvent dans le même rang politique et idéologique que le locuteur et qui partagent le même moyen linguistique (les francophones).

Bien que ce discours tourne généralement autour du thème de l'illégitimité et l'inféodation du système à l'étranger, nous pouvons dire que plusieurs point sont abordés à savoir :

- 1- La nature des insurrections du 22 février 2019.
- 2- Les événements historiques et leurs relations avec les événements du HIRAK.
- 3- Les attitudes du « pouvoir » et les manifestations du HIRAK.
- 4- Solutions et propositions.

C'est un article qui compte plus de 316 commentaires en français dont le dernier était le 05/12/2020. La majorité écrasante des commentaires qui sont écrits en français, sauf deux, était positifs et partagent et valorisent les mêmes idées présentées par le locuteur. Cet article a été partagé 1143 fois sur Facebook⁶. Ce même article était republié le mêmes jour dans le

⁵ <https://www.facebook.com/55428143386/posts/10156685880148387/>

⁶ Les nombres de lecture et de partage ont été pris le 28/06/2021 à 18 :57.

journal « *la liberté* », il compte 14073 lectures sur le site du journal ainsi que 131 partages sur tweeter.

3. Le locuteur (Saïd Sadi)

Comme notre recherche aborde l'un des discours politiques élaboré par ce personnage politique, nous allons donc se contenter de citer les événements qui ont relation avec la vie politique de ce dernier.

Saïd Sadi est un homme politique et écrivain, né à Aghrib (Tizi ouzou) en 1947, médecin psychiatre de formation, son engagement politique a commencé durant sa période lycéenne (1966) après son refus d'arabiser une pièce théâtrale, membre du parti politique FFS en 1978, l'un des acteurs qui ont joué un rôle principal dans les événements du printemps berbère en 1980, il était l'initiateur des manifestations et de la grève générale de la Kabylie en avril 1980 suite à laquelle il était incarcéré et mis au prison durant quelque jours. Après un mois de sa libération sans jugement, il faisait partie des organisateurs et participants du séminaire de Yakourène en Aout 1980 avec Kateb Yacine, Louiza Hannoune et autres. Il a participé au fondement de la ligue algérienne de la défense des droits de l'homme (LADDH), incarcéré une deuxième fois en 1985 et condamné à trois ans de prison⁷, puis libéré après 15 mois par grâce présidentielle. Il était l'un des fondateurs du Mouvement Culturel Berbère MCB en 1988, puis fondateur et président du parti politique RCD de 1989 jusqu'à mars 2012. L'un des organisateurs des manifestations du 25/07/1990 à Alger avec le FFS contre la loi de la généralisation de la langue arabe. Après les législatives de 1991 qui se sont soldées par une victoire écrasante du FIS, Sadi a réclamé l'interruption du processus électoral, classé l'avant dernier aux élections présidentielles de 1995 et il a eu un score de 1.94 % aux présidentielles de 2004, député à l'ANP la première fois en 1997 et une deuxième fois en 2007. Avec l'avènement du printemps arabe en 2011, Saïd Sadi s'est manifesté contre le pouvoir chaque samedi avec l'un des islamistes les plus connus « Ali Belhadj ».

Le 9 février 2018, Saïd Sadi annonce son retrait du RCD.

Connu par son engagement pour la culture et la langue berbère, sa défense de la laïcité de l'État, et sa lutte contre le courant islamiste, Saïd Sadi est un personnage très polémique dans le milieu populaire algérien, il était influent malgré le peu de membres que contient son parti, ses positions vis-à-vis les grands événements ont coulé beaucoup d'encre comme c'était

⁷ L'évènement de son emprisonnement nous le trouvons cité dans le corpus sujet de notre analyse.

le cas avec sa position par rapport à la question palestinienne, son amitié avec le sioniste BHL ...etc.

4. Le Hirak

Les manifestations sporadiques qui se sont déclenchées le début du mois février 2019 pour protester contre la candidature de Bouteflika au cinquième mandat, sont devenu semaine après semaine des manifestations gigantesques qui ont touché toutes les villes algériennes, le peuple qui s'est soulevé pacifiquement a appuyé sur le pouvoir, ce dernier a essayé de s'échapper de la pression en proposant une prolongation d'une année, une proposition qui a été rejetée par le peuple, le pouvoir qui s'est trouvé sous la pression des manifestants n'a trouvé aucun échappatoire à part la démission du président malade semi conscient.

Avant même la démission de Bouteflika, la situation politique a connu une ambiguïté, les manifestants qui se sont soulevés contre le cinquième mandat ont commencé à un moment donné à faire appel à leurs idéologies et appartenances ethniques, certains portaient l'emblème amazigh ce qui a poussé d'autres dans une réaction de porter d'autres emblèmes comme celui de Beni Hilal et celui d'Oulad Nail, une partie du Hirak ont considéré le congrès de la Soummam et sa déclaration comme le référent suprême de la nation, d'autres, dans une réaction à cette position ont levé des slogans qui rejette toute référence à part la déclaration du 1^{er} novembre.

Le discours sujet de notre analyse a été élaboré durant cette période, une semaine avant la démission de Bouteflika. Ainsi était le contexte de l'élaboration de ce discours dont le locuteur Said Sadi a été partial envers son ethnicité et son idéologie.

Après la démission, la polarisation s'est intensifiée, les manifestants se sont trouvés entre deux choix : ou bien ils acceptent la proposition qui dit qu'il faut rester dans la trajectoire de la constitution et organiser des élections dans le cadre constitutionnelle sous prétexte d'éviter les imprévus qui ont bouleversé d'autres pays Arabes; ou bien réclamer catégoriquement le départ du système en installant un conseil institutionnelle qui s'occupe de diriger la période de transition, de ce point là, le Hirak n'est devenu plus une seule entité comme avant "des manifestants ayant le même objectif", mais en revanche, des manifestants où chaque composant idéologique a sa propre vision et objectif, ce Hirak qui était un seul composant face au système est devenu lui-même un terrain de polarisation politique et confrontation idéologique, il s'est divisé en deux parties.

Saïd Sadi faisait partie des gens qui demandaient une période de transition avec un conseil institutionnel afin de décomposer et de reconstituer un nouveau système politique, alors qu'il y avait de l'autre côté des voix qui soutenaient la solution dite « constitutionnelle » qui dit qu'il faut aller directement aux élections présidentielles sans transition afin de concrétiser légalement la volonté du peuple par des mécanismes démocratiques clairs.

Les discours politiques élaborés durant cette période plaidaient presque tous l'une de ces deux positions. De la date de la démission de l'ancien président jusqu'aux élections du 12/12/2019, les discours de Saïd Sadi et tous ceux qui partagent la même idée tournaient autour du même thème.

5. Conclusion

Nous avons vu dans ce chapitre les points essentiels qui vont nous permettre d'entamer l'analyse, nous avons vu que le corpus à analyser est un discours écrit qui fait parti de la catégorie de discours politique, un texte écrit dans la période qui précède la démission de l'ancien président Bouteflika, une période où les revendication du mouvement du 22 février ont commencé à connaitre une divergence.

Nous avons aussi vu lors de la présentation du locuteur que Saïd Sadi est un homme politique connu par son idéologie laïque, sa lutte contre les islamistes et la langue arabe et son engagement pour la culture berbère, cependant, sa position vis-à-vis le système variait entre opposition et soutien.

Nous avons finalement abordé dans ce chapitre le mouvement du 22 février, ce mouvement qui a été la cause de la production de ce discours sujet de notre analyse, et il a été en même temps le contexte.

Chapitre 2:

Analyse du corpus

1. Introduction

Dans ce chapitre intitulé « analyse du corpus », nous allons entamer l'analyse, ce chapitre sera composé de trois points essentiels :

- La présentation de la méthode : sous ce point, nous présenterons la méthode que nous allons adopter afin d'analyser le corpus.
- L'analyse : sous ce point là réside la partie la plus importante de notre recherche, nous allons analyser le corpus selon la méthode choisie et présentée, nous allons donc sélectionner des énoncés selon des normes déjà cités.
- L'interprétation et la lecture des résultats obtenus : sous ce titre, nous allons faire une interprétation des résultats obtenus et faire une lecture de ce que nous avons trouvé dans l'étape précédente.

2. Méthode adoptée

Dans cette partie de notre travail de recherche, nous ne nous en tiendrons pas à une seule théorie, nous nous appuierons sur l'ensemble des théories que nous avons déjà mentionnées dans la partie théorique de notre recherche, notamment la théorie de la nouvelle rhétorique de Chaïm Perelman et Olbrechts-Tyteca ainsi que la théorie de Ducrot.

Les démarches que nous allons suivre sont :

- 1) Cerner le passage ayant une valeur argumentative.
- 2) Mettre en évidence le E1, énoncé sur lequel nous nous baserons pour trouver la conclusion E2
- 3) Justifier tout en expliquant en même temps comment et pourquoi E1 mène à E2
- 4) Schématiser et analyser l'argument tout en montrant et expliquant le type ainsi que la stratégie.

3. Analyse

Énoncé 1 :

La révolution algérienne n'est inféodée ni au Caire ni à Londres ni à Moscou ni à Washington. (Congrès de la Soummam, août 1956). *On pourrait ajouter, maintenant, ni à Paris.*

E1 : « On pourrait ajouter, maintenant, ni à Paris. »

E2: « Le pouvoir algérien, contre qui les Algériens se sont soulevés à travers le Hirak, est inféodé à Paris.»

Le locuteur ici fait appel à une citation de la déclaration du congrès de la Soummam afin de montrer et convaincre en même temps l'interlocuteur que le problème est dans l'inféodation du système en place aux puissances étrangères, notamment la France. Durant la révolution algérienne, les moudjahidines qui se sont réunis à la Soummam ont insisté sur l'indépendance de la révolution algérienne de toutes les manipulations géostratégiques, ce qui prouve qu'il y avait des tentatives pour orienter la révolution aux services des puissances étrangères, ainsi était le contexte général dans lequel cette expression a été prononcée.

Le locuteur cependant veut convaincre l'interlocuteur que le contexte du Hirak est un contexte révolutionnaire similaire à celui de la révolution du 1^{er} novembre, par « maintenant », il a voulu dire que le système, contre qui les algériens ont mené le Hirak était inféodé à Paris, et c'est l'une des causes qui ont poussé les algériens de se soulever.

Analyse :

Il s'agit d'une *argumentation par autorité*. Le locuteur, afin d'agir sur l'interlocuteur, fait appel à une autorité qui se représente dans un passage extrait de la déclaration du congrès de la Soummam, c'est une argumentation polyphonique qui se schématise comme suit : « *le locuteur L montre un énonciateur (...) assertant une certaine proposition P. autrement dit, il introduit dans son discours une voix (...) responsable de l'assertion P.* » (DUCROT, 1984 p. 154). Dans notre cas : Le locuteur **L** (Saïd Sadi) montre l'énonciateur (congrès de la

Soummam), ce dernier affirme que *la révolution algérienne n'est pas inféodée aux puissances étrangères et elle ne doit pas l'être.*

Cependant, ce type d'argument consiste à accorder de la valeur à un propos en fonction de son origine plutôt que de son contenu, selon Christian Plantin l'argument d'autorité « *soutient une conclusion R dans une argumentation dont la forme canonique est la suivante : Proposant : - P, car X dit que P, et X est une autorité en la matière* » (CHRISTIAN, 1996), le congrès de la Soummam est une autorité en la matière qui est la révolution car :

- Il s'agit d'un groupe des chefs de moudjahidines qui ont été derrière une Algérie indépendante et dont personne ne pourra contester leur sentiment de nationalisme et leur sacrifice. Ce groupe a élaboré cet énoncé lors d'une révolution considérée par tous les algériens comme le référent national suprême.

Énoncé 2:

« A ce titre, il faut savoir que cette insurrection ne sera ni linéaire ni binaire. Sa singularité exige de rester vigilant sur le présent, et donc d'être pragmatique et concret, tout en demeurant attentif aux perspectives lointaines, ce qui implique une relecture libre du passé ; *catharsis inévitable si l'on veut éviter de revivre les travers qui ont congelé la nation pendant plus d'un demi-siècle* »

E1 : « *catharsis si l'on veut éviter de revivre les travers qui ont congelé la nation pendant plus d'un demi-siècle* »

E2 : « *le dialogue est une inévitable si on veut éviter de revivre les problèmes du passé* »

Influencé par le jargon de sa formation spécialisé en médecine psychiatrique, Le locuteur a utilisé le mot *catharsis* qui signifie dans la psychanalyse la thérapie par l'extériorisation, cette extériorisation implique celui qui se confie d'un côté et celui qui est à l'écoute de l'autre côté, ce qui veut dire un dialogue pour dépasser les traumatismes vécus afin de ne pas les revivre une autre fois. Pour lui, le Hiraq relève, désormais, de l'ordre de l'Histoire qu'il interroge implicitement pour la réinterpréter. Et donc, il faut revenir et confronter les problèmes du passé et relire et réinterpréter les événements de l'Histoire, car,

ce qui se passe n'est qu'un *bégaiement de l'histoire* caractérisé par une répétition saccadée des événements ; les mêmes causes qui ont donné comme résultat le détournement de la révolution du 1^{er} novembre persistent encore. Chose que nous pouvons comprendre à travers le cotexte quand le locuteur dit *Le débat arrêté en 1957 et enterré en 1962 doit être rouvert, non pas pour le prolonger, mais pour le dépasser.*

Le locuteur, par cet énoncé, veut préparer le locuteur pour qu'il accepte ce qui peut être choquant pour lui, dans les paragraphes suivants il décrit implicitement Ben Bella comme un traître, cette relecture choquante fait partie de ce procédure thérapeutique dit *catharsis*.

Dans un niveau plus profond, le locuteur veut faire comprendre l'interlocuteur que les racines des problèmes qui ont bloqué la nation dans une situation de stagnation, étaient la conséquence directe de la violation de la déclaration du congrès de la Soummam, ce détournement de la révolution du 1^{er} novembre a donné naissance à ce pouvoir contre lequel les algériens se révoltent, donc, il faut revenir aux racines du problème pour éviter la même trajectoire qu'a connue l'Algérie depuis l'indépendance. Il ne suffit pas seulement de se révolter, mais de connaître les racines du problème, de relire l'Histoire et confronter ses réalités afin d'éviter le même sort qu'a connu l'Algérie pendant le demi siècle précédent.

Cette démarche argumentative s'inscrit dans la lutte idéologique dont le locuteur fait partie et essaye de convaincre l'interlocuteur pour qu'il adopte ses idées face aux islamistes et aux panarabes, dont il considère Ben Bella comme le père de ce courant en Algérie. En tant que laïque, il lutte pour une Algérie algérienne qui ne doit pas être inféodée à l'est.

Analyse :

Il s'agit ici d'un argument *ad baculum* nommé aussi argument par appel à la peur, c'est un argument qui se fonde principalement sur l'influence psychologique faite par le locuteur en incitant de la peur au fond de l'interlocuteur afin de le guider à accepter ce qu'on lui propose. Cet argument se schématise comme suit :

P : il faut rester vigilant sur le présent, être pragmatique et concret, attentif aux perspectives lointaines par une relecture du passé.

P' : si non **p**

R : donc, vous allez revivre les travers qui ont congelé la nation pendant plus d'un demi-siècle.

Le locuteur fait appel à cet argument pour donner force à la prémisse **P** par une sorte de pression émotionnelle faite sur le locuteur par une menace qui se montre dans le sort (les conséquences) que va rencontrer l'interlocuteur si (**non-P**) se réalise.

Argument ad consequentiam :

1/- L'argument précédent « *ad baculum* », est un cas particulier de l'argumentation par la conséquence, cette dernière se schématise dans cet énoncé comme suit :

(Fait) : non-P

(Conséquence du fait) : R

2/- Cette argumentation par conséquence se manifeste aussi par l'utilisation du « *donc* » dans l'énoncé suivant : « Sa singularité exige de rester vigilant sur le présent, et donc d'être pragmatique et concret », la schématisation sera comme suit :

(Fait) : Rester vigilant sur le présent

(Conséquence du fait) : être pragmatique et concret

Énoncé 3 :

Sans être parvenus à les conjurer, les dirigeants politiques de l'Algérie combattante ont rapidement identifié les périls qui pouvaient détourner une révolution nationale démocratique et sociale.

E1 : « Sans être parvenus à les conjurer, les dirigeants politiques de l'Algérie combattante ont rapidement identifié les périls qui pouvaient détourner une révolution nationale démocratique et sociale. »

E2 : « la révolution du 1^{er} novembre a été détournée »

Ce qui vient comme cotexte après **E1** mène à la conclusion **E2**, notamment la fameuse expression du congrès de la Soummam « *la primauté du civil sur le militaire* », cette expression qui a été reformulée durant le Hirak par l'expression « *DAWLA MADANIA MACHI ASKARIA* » « *État civil et non pas État militaire* » et sur laquelle tourne l'argumentation du locuteur par une analogie faite entre l'exemple des deux puissances qui ont soutenu Bouteflika d'un côté, et de l'autre côté, dans l'Histoire, l'exemple de la France et l'Égypte qui ont mis en scène Ben Bella. Pour lui Ceux qui ont imposé Ben Bella dans le passé et Bouteflika sont les militaires en collaboration avec les puissances étrangères, ce problème, selon le locuteur, persiste encore et va mener aux mêmes résultats.

Toujours dans le même objectif tracé, le locuteur vise, par cet énoncé, à convaincre l'interlocuteur de revenir au congrès de la Soummam pour savoir et comprendre ce qui pourrait détourner une révolution afin de réussir les insurrections du Hirak. L'objectif est cependant doublé, le locuteur veut influencer sur l'interlocuteur pour que ce dernier s'aligne avec ceux qui considèrent le congrès de la Soummam comme le référent suprême de la guerre de libération qui vient sur l'échelle de l'importance avant même de la déclaration du 1^{er} novembre, au même temps et dans la même démarche, il veut influencer l'interlocuteur pour qu'il adopte son orientation idéologique qui veut que l'Algérie ne soit pas inféodée à l'est.

Analyse :

Il s'agit ici d'une *argumentation par opposition*, cela se schématise comme suit :

Thèse 1 : Les dirigeants politiques de l'Algérie combattante ont rapidement identifié les périls qui pouvaient détourner une révolution nationale démocratique et sociale

Thèse 2 : sans être parvenus à les conjurer

Thèse 1+ mais + thèse 2, cela donne l'expression suivante :

« Les dirigeants politiques de l'Algérie combattante ont rapidement identifié les périls qui pouvaient détourner une révolution nationale démocratique et sociale mais sans être parvenus à les conjurer »

Logiquement parlant, dans les normes de l'enchaînement naturel, il y a tout d'abord l'existence d'un problème, puis la détection du problème ainsi que sa nature, chose qui représente l'étape la plus importante et la plus grande dans le processus de traitement, c'est en quelque sorte le diagnostique qui vient au 1^{er} lieu chronologiquement et sur l'échelle de l'importance avant le traitement, ce dernier qui pourrait réussir ou échouer vient en deuxième lieu lié secondairement au diagnostique, cela oblige que la **thèse 1** vient avant la **thèse 2**, mais le locuteur a inversé cet ordre logique pour une raison argumentative aussi, il veut mettre l'accent sur les problèmes qui sont restés sans solution pour dire que nous subissons encore les conséquences de ces problèmes qui sont dues à la violation du congrès de la Soummam.

Énoncé 4 :

Après la France qui a salué l'annonce de la décision de Bouteflika de rester au pouvoir avant de rétro pédaler, c'est au tour de Moscou de dénoncer « une tentative de déstabilisation de l'Algérie »... par son peuple.

E1 : « Après la France qui a salué l'annonce de la décision de Bouteflika de rester au pouvoir avant de rétro pédaler, c'est au tour de Moscou de dénoncer « une tentative de déstabilisation de l'Algérie »... par son peuple.»

E2 : « le système, contre lequel les algériens se révoltent, est soutenu par des puissances étrangères »

Le locuteur ici, cite un événement qui s'est passé les premiers jours du Hirak, il veut montrer par ces déclarations venues de l'étranger que le système en place est soutenu par des puissances étrangères alors que les normes disent qu'un système quelconque doit être soutenu par son peuple, chose qui est inversé ici : un peuple qui se révolte contre son système et des puissances étrangères soutiennent ce système.

Toujours, dans la même procédure d'analogie accordée par le locuteur entre les événements du passé, celle de la révolution du 1^{er} novembre avec les événements du Hirak, le locuteur voit que les points de ressemblances sont présents, les puissances étrangères ont imposé et soutenu Ben Bella dans le passé, tout comme celles qui veulent que Bouteflika reste à la tête du système durant les premiers jours du Hirak.

Cette procédure d'analogie se base sur l'idée principale sur laquelle tourne ce présent discours, cette idée consiste, comme dit le locuteur : *Aujourd'hui, des menaces de même nature que celles qui ont détourné, confisqué et perverti l'indépendance pèsent sur le mouvement du 22 février.*

Analyse :

Nous trouvons dans cet énoncé une *argumentation par l'ironie* dont le mécanisme ironique est comme suit :

E : « c'est au tour de Moscou de dénoncer « une tentative de déstabilisation de l'Algérie »... par son peuple.»

En répliquant sur la déclaration du Moscou qui dénonce : «une tentative de déstabilisation de l'Algérie», le locuteur, et par une extension du sens de la déclaration du Moscou, a élaboré l'énoncé :« par son peuple », cet énoncé est contradictoire avec le point de vue du locuteur, par cet aspect contradictoire le locuteur a voulu montrer à quel point la déclaration de la Russie qui dénonce la déstabilisation de l'Algérie était ridicule, les propos de Saïd Sadi sont en opposition avec son point de vue réel. Il s'agit ici de l'ironie par la moquerie.

Le vrai sens est donc : ce qui se passe n'est pas une tentative de déstabilisation de l'Algérie mais plutôt une révolution pour l'Algérie sans corruption.

Cet énoncé contient une *argumentation par l'exemple*, le locuteur avance les deux exemples qui sont des positions et déclarations des deux pays : la France et la Russie qui soutiennent la décision de Bouteflika de rester à la tête du pouvoir, le locuteur veut, par la citation de ces deux exemples, renforcer et donner légitimité à son idée afin de mener l'interlocuteur à accepter l'idée qui dit que le système de Bouteflika est inféodé à l'étranger.

L'argumentation par l'exemple sert à renforcer le fondement d'une règle ou d'une idée, cette dernière renvoie ici à ce que le locuteur veut démontrer et prouver, à savoir la soumission du système de Bouteflika aux puissances étrangères, chose que le congrès de la Soummam a souligné la dangerosité dans sa déclaration.

Énoncé 5 :

« De Gaulle, encore en retrait, mais cultivant déjà la Françafrique, met en scène l'émergence de Ben Bella dont les services de renseignements coloniaux ont eu toute la latitude de noter les limites et l'instabilité quand il était leur soldat puis prisonnier »

E1 : « De Gaulle, encore en retrait, mais cultivant déjà la Françafrique, met en scène l'émergence de Ben Bella dont les services de renseignements coloniaux ont eu toute la latitude de noter les limites et l'instabilité quand il était leur soldat puis prisonnier ».

E2 : « le système, sur lequel les algériens se sont révoltés, est instauré par la France »

Le locuteur dans cet énoncé, veut convaincre l'interlocuteur et l'emmener à partager avec lui l'idée qui accuse Ben Bella, ce dernier est considéré par le locuteur comme un traître au service des pays étrangers, non seulement pour la France mais aussi pour l'Égypte :

« Nasser, de son côté, rêvant d'annexer l'Algérie à un empire panarabiste, dont il se voyait grand sultan, avait jeté son dévolu sur celui qui allait être son représentant attiré dans la direction du FLN pendant et après la guerre ». En fait, cette réinterprétation de l'Histoire fait parti de la *catharsis* dont nous avons parlé supra. Selon le locuteur, la racine du problème qui a obligé les algériens a mené des manifestations contre le système corrompu s'étendent historiquement jusqu'à la révolution du 1^{er} novembre, notamment, dans les périls qui ont détourné la révolution par la violation de la déclaration de la Soummam.

Analyse :

Le locuteur, par cet argument, a voulu mener l'interlocuteur à voir Ben Bella autrement, non comme le premier président de l'Algérie indépendante, l'homme qui était le dernier responsable national de l'organisation spécial (OS) du PPA (1947-1950) et l'un des fondateur du FLN et une figure emblématique de la révolution algérienne, mais plutôt comme une marionnette aux mains des puissances étrangères, il voulait le montrer comme traître. Il s'agit d'une *argumentation Ad hominem* contre Ben Bella, car ce dernier était l'un des chefs historiques révolutionnaires qui ont critiqué et refusé le congrès de la Soummam, cet argument est orienté sur la personne (Ben Bella) pour toucher sa crédibilité afin de rendre l'idée qu'il porte une idée sans valeur.

Cela fait partie de la guerre idéologique, le locuteur est un laïc connu pour sa lutte contre les islamistes et les panarabes, il est l'un des politiciens les plus connus par sa lutte contre ces deux courant ainsi que pour son militarisme pour une Algérie algérienne, cependant, son discours orienté vers ce sens n'est pas une simple interprétation des événements historique basée sur une objectivité scientifique pour des finalités scientifique, mais il porte plutôt une valeur argumentative qui vise à influencer l'interlocuteur pour qu'il change ses idées, et par conséquent , sa position et son appartenance idéologique de telle idéologie ou courant politique vers une autre, et dans un niveau minimum, semer le doute au fond de l'interlocuteur qui adopte l'idéologie que le locuteur attaque.

Énoncé 6 :

« Relayées par le MALG, appareil tentaculaire qui a aspiré, souvent à leur corps défendant, l'essentiel des cadres de la révolution, les mâchoires de cette tenaille ne desserreront plus jamais leur emprise sur l'Algérie. L'assassinat de Labri Ben Mhidi par

l'armée coloniale en février 1957 et celui de Abane Ramdane en décembre de la même année, commis par ses pairs, coalisés contre lui au Caire dès le mois d'août 1957, seront les premières traductions de la prise en main de la révolution algérienne par des méthodes dont nous subissons toujours les conséquences.»

E1 : « Relayées par le MALG, appareil tentaculaire qui a aspiré, souvent à leur corps défendant, l'essentiel des cadres de la révolution, les mâchoires de cette tenaille ne desserreront plus jamais leur emprise sur l'Algérie »

E2 : « le système algérien est l'extension du MALG »

Le locuteur dans cet énoncé a voulu convaincre l'interlocuteur que le MALG était un outil entre les mains de la France et l'Égypte, cette organisation qui faisait partie de l'ALN était, selon le locuteur, le moyen par lequel la France et l'Égypte ont pu détourner et orienter la révolution du 1er novembre vers leurs intérêts, un détournement qui s'est passé durant la guerre de libération, et depuis, l'Algérie n'a jamais pu dépasser ce problème et avoir son indépendance totale. Les conséquences de ce qui s'est passé après le congrès de la Soummam tendent jusque le Hirak. Le locuteur, ici, accuse le système algérien d'adopter les mêmes méthodes adoptées auparavant par le MALG durant la révolution de l'indépendance.

Analyse :

Il y a ici une *argumentation de conséquence*, le locuteur a voulu mettre l'accent sur les conséquences des méthodes adoptées par le MALG, ces méthodes qui ont mené au détournement de la révolution, cet argument se schématise comme suit :

Fait : L'assassinat de Labri Ben Mhidi par l'armée coloniale et celui d'Abane Ramdane commis par ses pairs

Conséquence : la prise en main de la révolution algérienne par des méthodes dont nous subissons toujours les conséquences.

Aussi, nous trouvons ici *une argumentation par l'exemple*, le locuteur dans cet énoncé, pour montrer et prouver ces propos avancés dans les énoncés précédents, celles qui disent que la révolution de l'indépendance a été détournée par la France et l'Égypte par le biais du MALG, il avance les deux exemples qui vont avec cette orientation à savoir: l'assassinat d'Abane Ramdane et celle de Larbi Ben Mhidi. Le locuteur a mis l'accent dans le cas d'Abane Ramdane sur le lieu de la coalition qui est le Caire, alors qu'il a pu citer d'autres lieux comme celui de l'assassinat « le Maroc », ou bien le lieu où il y avait la divergence pour la première fois « le congrès de la Soummam », ce lieu « le Caire » a été cité pour signifier la manipulation de la révolution par l'Égypte à travers le MALG. En revanche, l'exemple de l'assassinat de Larbi Ben Mhidi, le locuteur le cite non pour montrer ou prouver une évidence qui est l'exécution d'un Moudjahid « Ben Mhidi » par la France, chose que la France a fait tout au long de la période de la colonisation, et non pour accuser la France qu'elle avait manipulé la révolution, mais pour dire implicitement que le MALG était derrière l'arrestation de Larbi Ben Mhidi.

Énoncé 7 :

«Ces deux drames connaîtront leur épilogue en 1962 quand l'armée des frontières, dirigée par Boumediene, rallié à Ben Bella, lancera à l'été 1962 son attaque contre une ALN exsangue.

Depuis, la doxa officielle légitime l'arbitraire d'État du système FLN par deux contre-vérités originelles. Le pouvoir algérien serait le prolongement du combat libérateur et, pour soutenir cette usurpation, on définit l'ANP comme l'héritière de l'ALN alors qu'elle en fut le bourreau. »

E1 : « Depuis, la doxa officielle légitime l'arbitraire d'État du système FLN par deux contre-vérités originelles. Le pouvoir algérien serait le prolongement du combat libérateur et, pour soutenir cette usurpation, on définit l'ANP comme l'héritière de l'ALN alors qu'elle en fut le bourreau.»

E2 : «le pouvoir algérien et l'ANP sont illégitimes. »

Dans cet énoncé, le locuteur continue l'enchaînement de ses idées afin de convaincre l'interlocuteur de l'illégitimité du pouvoir, cette illégitimité trouve ses racines dans les événements historiques durant la révolution du 1^{er} novembre. L'idée principale du locuteur, sur lequel tourne son discours, est de mener l'interlocuteur à adopter l'idée qui dit que ce

système corrompu est le résultat du détournement de la révolution du 1^{er} novembre par une minorité en adoptant des méthodes de complot et de violence dont les algériens subissent encore ses conséquences, ce système continu d'exister en adoptant ses mêmes anciennes méthodes.

Analyse :

Nous avons ici deux types d'argumentation :

Argument par réfutation :

Après avoir cité des événements historiques durant et après l'indépendance, tout en s'appuyant sur ces événements, le locuteur réfute la thèse sur laquelle le système a construit sa fausse légitimité, sa réfutation consiste à rejeter les deux thèses de l'adversaire qui sont selon lui des contre-vérités :

1- ***Thèse :*** « Le pouvoir algérien serait la continuité du combat de libération »

Réfutation : « alors qu'il était dirigé par Ben Bella qui était imposé et manipulé par des étrangers »

2- ***Thèse :*** « on définit l'ANP comme l'héritière de l'ALN »

Réfutation : « alors qu'elle en fut le bourreau. L'armée des frontières, dirigée par Boumediene, rallié à Ben Bella, lancera à l'été 1962 son attaque contre une ALN exsangue.»

Cette réfutation se base sur un paralogisme qui est :

Argument de l'homme de paille :

Le locuteur procède à une argumentation de l'homme de paille qui consiste à prendre une partie de l'argument de l'adversaire en la déformant ou l'interprétant faussement pour qu'il soit facile à le réfuter. Ici, le locuteur prend un événement historique, puis le déforme afin de juger ou d'aller droit vers la conclusion. Son argument se schématise selon le syllogisme suivant :

P : « l'armée de la frontière a attaqué la quatrième wilaya »

P' : « la quatrième wilaya fait partie de l'ALN »

Donc : « l'armée de la frontière a attaqué l'ALN »

Le locuteur essaye, ici, de déformer par un double processus :

- 1- *1^{ère} déformation* : Considérer l'armée de la frontière comme une entité à part qui n'a rien à voir avec l'ALN, alors qu'elle faisait partie de l'ALN
- 2- *2^{ème} déformation* : la généralisation illogique, tout en prenant la partie comme c'était elle-même la totalité, c'est-à-dire : considéré la quatrième wilaya qui est une partie de l'ALN comme l'ALN dans sa totalité.

La conclusion résultante de ce syllogisme « *l'armée de la frontière a attaqué l'ALN* », permet au locuteur de procéder à un autre enthymème, cité dans le titre précédent, qui lui sert à réfuter la thèse qui dit que « l'ANP est l'héritière de l'ALN. »

Énoncé 8 :

« *Cette expression civique, cette mixité sociale et cette solidarité couplée à une remarquable tolérance qui permet au drapeau national de côtoyer l'emblème amazigh étaient une réalité latente. Si cette harmonie sociale n'a pas pu se manifester, c'est qu'elle a été niée par un État militaro-policié ou refoulée par une communauté qu'on a fait douter d'elle-même* »

E1 : « Cette expression civique, cette mixité sociale et cette solidarité couplée à une remarquable tolérance qui permet au drapeau national de côtoyer l'emblème amazigh étaient une réalité latente »

E2 : « le pouvoir sème l'intolérance vis-à-vis de l'emblème amazigh »

Le locuteur dans cet énoncé essaye de donner une explication aux comportements des algériens de la période qui précède le mouvement du 22 février, notamment pour le comportement de l'intolérance des algériens vis-à-vis l'emblème amazigh, le locuteur avance une explication qui va avec son orientation et sa position en tant qu'un homme politique opposant au système et aussi en tant que militant pour la culture et la langue berbère, le locuteur renvoie l'intolérance du peuple algérien à l'oppression du système et aux méthodes appliquées par ce dernier sur le peuple algérien, chose qui l'a mené, selon le locuteur, à douter de son identité et de lui-même.

Analyse :

Nous avons ici des arguments de conséquence, de cause et une argumentation de la dichotomie fallacieuse :

1/- Argument de conséquence :

Se schématise comme suit :

(Fait) : « Cette expression civique, cette mixité sociale et cette solidarité couplée à une remarquable tolérance »

(Conséquence du fait) : « permet au drapeau national de côtoyer l’emblème amazigh. »

2/- Argument de cause :

Se schématise comme suit :

(Fait) : « Si cette harmonie sociale n’a pas pu se manifester »

(Cause du fait) : « c’est qu’elle a été niée par un État militaro-policier ou refoulée par une communauté qu’on a fait douter d’elle-même »

3/- Argument de la dichotomie fallacieuse :

Il s’agit d’un argument de sophisme de généralisation, appelé aussi *exclusion du tiers*, le processus de cet argument consiste à limiter les possibilités des solutions ou des causes en deux seulement, sans qu’il y ait un fondement scientifique qui limite en une seule dichotomie. Ici, le locuteur limite les causes, qui ont bloqué l’harmonie sociale de se manifester, en une seule dichotomie.

Schématisation :

Fait : Si cette harmonie sociale n’a pas pu se manifester

1^{ère} cause : ou bien, elle a été niée par un État militaro-policier

2^{ème} cause : ou bien, elle a été refoulée par une communauté qu’on a fait douter d’elle-même.

Le locuteur a eu recours à cet argument pour garder l'interlocuteur bloqué entre ces deux causes en l'empêchant de sortir de ces deux possibilités et aller chercher d'autres causes qui peuvent être scientifiques et fortes. Cependant, il n'y a pas que ces deux causes proposées par le locuteur, l'interlocuteur peut renvoyer le rejet de l'emblème amazigh à d'autres causes comme celle qui dit que lever l'emblème amazigh peut signifier une tendance de séparatisme ou bien que cela peut toucher l'unité nationale et les valeurs de citoyenneté.

Le locuteur limite les possibilités en deux seulement, ces deux possibilités que propose ont pour objectif de garder l'interlocuteur et l'orienter vers un seul chemin d'idées déjà choisi par le locuteur afin de mener l'interlocuteur à partager la même position politique vis-à-vis le système, car les deux possibilités en fait mènent à la même conclusion qui accuse le système d'être celui qui a semé l'intolérance.

Énoncé 9 :

« L'aspiration à la liberté, à la générosité, à la beauté et à l'humour a été occultée par le silence, la méfiance et la laideur, à cause de choix mortifères faits pour étouffer le potentiel de vie et de démocratie qui illumine les rues algériennes. »

E1 : « L'aspiration à la liberté, à la générosité, à la beauté et à l'humour a été occultée par le silence, la méfiance et la laideur, à cause de choix mortifères faits pour étouffer le potentiel de vie et de démocratie qui illumine les rues algériennes. »

E2 : « Il y a des forces qui œuvrent pour éteindre toute lueur d'espoir dans ce pays. »

Le locuteur, à travers cet énoncé, a voulu montrer et mettre l'accent sur la nature du conflit qui s'est déroulé entre le peuple algérien d'un côté et le système de l'autre côté, ce dernier, pour continuer à gouverner, il a opprimé et étouffé les algériens en les empêchant d'exprimer leur aspiration à la liberté, cette oppression a mené les algériens à se révolter contre le système par le mouvement du 22 février.

Analyse :

Ici, il y a *argumentation de causalité* et un *argument de pétition de principe* en même temps, ces deux arguments se schématisent comme suit :

Argument de causalité :***Schématisation :***

Fait : « L'aspiration à la liberté, à la générosité, à la beauté et à l'humour a été occultée par le silence, la méfiance et la laideur »

Cause : « choix mortifères faits pour étouffer le potentiel de vie et de démocratie »

Argument Petitiō principii (pétition de principe) :

Il s'agit d'un argument circulaire, c'est-à-dire, la conclusion n'ajoute rien à ce qui est déjà dit dans la prémisse. Autrement dit, le locuteur avance une prémisse qui sert comme preuve pour la conclusion sans respecter le processus logique de déduction, le locuteur inclut, par un jeu de mots, la conclusion dans la prémisse.

Schématisation :

Prémisse (fait) : « choix et acte d'étouffement de la démocratie » = « oppression »

Conclusion (résultat du fait) : « silence qui occulte l'aspiration de liberté » = « oppression »

Il s'agit ici d'une reformulation de la prémisse, si on essaye de décrire la prémisse par un mot équivalent sémantiquement, nous allons mettre à sa place le mot « oppression », ce même mot sert à être un équivalent sémantique pour la conclusion. Ce processus de déduction ici n'a pas donné une nouvelle idée, il recycle par contre la même idée par laquelle il a commencé.

Énoncé 10 :

« Parmi les menaces immédiates, il y a les interventions de la police politique dont on trouve la marque pesante sur la toile et dans les foules. *Le surinvestissement des réseaux sociaux et l'acquisition de matériels sophistiqués pour inonder le net par les fake news, les diffamations ou le détournement de comptes des blogueurs contestataires les plus actifs ont pu désorienter l'opinion* ».

E1 : « Le surinvestissement des réseaux sociaux et l'acquisition de matériels sophistiqués pour inonder le net par les fake news, les diffamations ou le détournement de comptes des blogueurs contestataires les plus actifs ont pu désorienter l'opinion »

E2 : «le système tente de semer le doute et la discorde dans les rangs du peuple révolté »

Dans la même veine d'idée, le locuteur continu d'étayer et d'expliquer par donner des preuves qui sont, selon lui, l'utilisation des réseaux sociaux afin d'étouffer les voix des blogueurs contestataires qui ont orienté les manifestations et désamorcé les pièges. Le locuteur, dans un paragraphe précédant, a décrit le rôle important de ces blogueurs « *le régime, (...) avait tenté de limiter la contestation populaire au rejet du cinquième mandat (...). Un premier piège, mortel, a été désamorcé. Grace soit rendue à celles et ceux qui ont su révéler l'essence politique de la volonté citoyenne.* ».

Analyse :

Nous avons ici deux arguments :

Argument de conséquence :

Cet argument se schématise comme suit :

Schématisation :

Fait : « les interventions de la police politique dans les réseaux sociaux et l'acquisition de matériels sophistiqués pour inonder le net par les fake news, les diffamations ou le détournement de comptes des blogueurs contestataires les plus actifs »

Conséquence : « cela a pu désorienter l'opinion »

Argumentation par l'illustration :

Cet énoncé englobe aussi une argumentation par l'illustration, ce type d'argument sert à l'adhésion à une règle déjà admise. La règle ici est déjà avancée par le locuteur comme une sorte de titre : « *La police politique, poison de l'Histoire* », il veut par cette illustration faire une projection des événements selon la règle.

Cet argument se schématise comme suit :

Règle : « La police politique, poison de l'Histoire »

Illustration : « Le surinvestissement des réseaux sociaux et l'acquisition de matériels sophistiqués pour inonder le net par les fake news, les diffamations ou le détournement de comptes des blogueurs contestataires les plus actifs »

Le locuteur, et dans le même processus d'analogie qu'il adopté, cette analogie qui met en comparaison les événements là où il y avait un détournement de la révolution du 1^{er} novembre et la confiscation de l'indépendance d'un côté et de l'autre côté les événements du mouvement du 22 février, le point commun sur lequel le locuteur s'est basé pour accorder cette analogie ici est, selon lui, *la police politique*, cette police politique qui n'était autre chose que le MALG qui a tué Abane Ramadan et était derrière l'arrestation de Larbi Ben Mhidi pour étouffer leurs voix et les empêcher de désamorcer les pièges mis par le MALG pour détourner la révolution, les mêmes méthodes sont encore adoptées par l'héritier du MALG qui sont les services secrets durant le mouvement du Hirak par le surinvestissement des réseaux sociaux afin d'étouffer les voix des militants qui veulent illuminer les citoyens et le peuple algérien durant le Hirak.

Énoncé 11 :

« Plus insidieusement, on a vu des hommes déguisés en paysans porter des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « la Soummam, la Evian, November huwa Ibyan » (Ni Soummam ni Evian Novembre est la seule source) »

E1 : « Plus insidieusement, on a vu des hommes déguisés en paysans porter des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « la Soummam, la Evian, November huwa Ibyan » (Ni Soummam ni Evian Novembre est la seule source) »

E2 : « le pouvoir qui a infiltré le Hirak engage une machination tendant à exclure le congrès de la Soummam de la révolte du 22 février »

Le locuteur dans cet énoncé est entrain de montrer par des exemples que le pouvoir a pu finalement infiltré le Hirak par le biais de ses agents des services secrets qui se sont répandus parmi les manifestants en portant des pancartes qui rejetant le congrès de la Soummam tout en demandant de revenir à la déclaration du 1^{er} novembre. Le locuteur, qui se base tout au long de son discours sur le congrès de la Soummam en considérant sa déclaration comme un testament qui contient les règles de réussite de n'importe quelle révolution, renvoie ce rejet aux idées que porte la déclaration et qui menacent le pouvoir sur lequel les algériens se sont révoltés, notamment celle de la primauté du civil sur le militaire qui la considère en tant que le nœud gordien de l'impasse algérienne.

Analyse :

Nous avons ici un argument de *l'homme de paille*, cet argument qui consiste à attaquer l'idée en la déformant, le locuteur, afin de dévaloriser le slogan porté par des manifestants, celui qui rejette le congrès de la Soummam, il décrit ceux qui le portent comme des agents des services secrets sans avancer de preuves, tout en essayant d'établir dans l'esprit de l'interlocuteur, afin de le convaincre, un lien directe entre ce slogan et le pouvoir contre lequel les interlocuteurs se sont révoltés. Cela empêche l'interlocuteur d'analyser l'idée elle-même vu son origine.

Cet énoncé contient aussi un argument *ad hominem* de type appelé *sophisme génétique*, ce type d'argument consiste à critiquer ou à rejeter une idée en se basant sur sa genèse et non sur son contenu. Le locuteur n'a pas essayé d'analyser le contenu du slogan en tant qu'idée, en revanche, il a accordé l'idée aux agents secrets pour qu'il puisse la rejeté en se référant à l'origine d'où cette idée est venue.

Aussi, nous trouvons dans cet énoncé *l'argumentation par l'illustration*, nous avons déjà avancé que ce type d'argument sert à l'adhésion à une règle déjà admise. La règle ici est déjà avancée par le locuteur comme une sorte de titre : « *La police politique, poison de l'Histoire* ». Cette argumentation se schématise comme suit :

Règle : « La police politique, poison de l'Histoire »

Illustration : « on a vu des hommes déguisés en paysans porter des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « la Soummam, la Evian, November huwa lbayan » »

Cependant, le locuteur poursuit toujours dans le procédure de *l'analogie*, à travers lequel il a accordé une comparaison entre les événements historiques et les événements qui se sont déroulés durant le Hirak, il veut à travers cette analogie convaincre le locuteur et montrer à quel point le congrès de la Soummam est important, non seulement de point de vue historique mais aussi parce qu'il contient les solutions d'actualité qui peuvent faire sortir l'Algérie de sa crise, aussi, pour montrer que les problèmes dont l'Algérie a longtemps souffert s'étendent dans la passé jusqu'au congrès de la Soummam. Pour le locuteur, il ne s'agit pas d'une simple analogie mais d'un fondement idéologique à travers lequel il voit et analyse la scène politique toute entière.

Dans cette analogie le locuteur accorde une comparaison entre les slogans portés le lendemain de l'indépendance notamment celui qui dit « un seul héros le peuple » d'un côté, et de l'autre côté celui qui dit « Ni Soummam ni Evian Novembre est la seule source » porté par *des hommes déguisés en paysans* durant le Hirak, les deux slogans sont la création de la police politique, le premier, selon le locuteur, a permis aux chefs de l'armée de la frontière, ceux qui l'ont créé, de justifier leur putsch et de mettre à l'écart les hommes politiques et les chefs révolutionnaires, quant au deuxième, il est aussi créé et utilisé par la police politique durant le Hirak pour enterrer toute revendication qui réclame la primauté du civile sur le militaire.

Énoncé 12 :

« La question est de savoir comment, dans un rassemblement où on scande Chorta, Chaab Khawa (police, peuple frères), on expulse une femme ou un homme politique de l'opposition qui, jusqu'à preuve du contraire, sont des citoyens appelés à se joindre à des protestations dirigées contre le pouvoir. »

E1 : « La question est de savoir comment, dans un rassemblement où on scande Chorta, Chaab Khawa (police, peuple frères), on expulse une femme ou un homme politique de l'opposition qui, jusqu'à preuve du contraire, sont des citoyens appelés à se joindre à des protestations dirigées contre le pouvoir. »

E2 : « les services secrets ont infiltré les manifestants et orienté une partie de la foule afin qu'elle chasse des hommes et des femmes politiques du Hirak.

Cet énoncé renvoie à un événement qui s'est passé pendant le Hirak, cet événement concerne le locuteur lui-même ainsi que d'autres hommes et femmes politiques ainsi que des célébrités et des hommes d'affaires comme c'était le cas avec le locuteur, Zoubida Assoul, Mekri, Rabrab et d'autres, il s'agit d'une réaction agressive des manifestants envers ces personnalités et tous ceux qui faisaient partie du système politique de la période de Bouteflika, les manifestants les ont chassés des manifestations du Hirak. Le locuteur ici veut convaincre l'interlocuteur que cette réaction d'agressivité, bien que ce ne soit pas acceptable, mais plus que cela, elle n'est pas une simple réaction innocente de la part des manifestants mais, elle est en revanche le résultat de l'infiltration des services secrets dans le Hirak.

Analyse :

Il y a ici une argumentation par *raisonnement d'opposition*, le locuteur met en confrontation deux thèses, cela permet de conclure la fausseté de l'une à partir de la vérité de l'autre, cet argument se schématise comme suit :

These 1 : « dans un rassemblement où on scande Chorta, Chaab Khawa (police, peuple frères) »

Thèse 2 : « dans ce même rassemblement on expulse une femme ou un homme politique de l'opposition qui, jusqu'à preuve du contraire, sont des citoyens appelés à se joindre à des protestations dirigées contre le pouvoir »

Il y a ici une contradiction flagrante selon le locuteur, car, quand il y a des manifestations populaires contre un pouvoir quelconque, il y a toujours des citoyens d'un côté, et de l'autre côté le pouvoir qui se défend par l'un de ses institutions qui est la police. Alors que dans le Hirak, il y a eu des manifestants qui scandent (police, peuple frères) et en même temps ces manifestants chassent d'autres citoyens qui sont venus pour

manifeste, cette contradiction trouve une explication, selon le locuteur, quand on sache que le Hirak est infiltré par les services secrets.

Énoncé 13 :

« Des voix reconverties à l'opposition avouent que le pouvoir a été exercé par « des forces extra constitutionnelles ». La belle affaire. *La principale force extra constitutionnelle est la police politique.* Aucun oligarque, aucun apparatchik ne peut violer durablement la loi s'il n'est pas couvert ou encouragé par les services parallèles, bras politique séculier de l'armée. »

E1 : « La principale force extra constitutionnelle est la police politique.»

E2 : « La police politique est responsable de la violation de la constitution»

Le locuteur dans cet énoncé a voulu convaincre l'interlocuteur que les forces extraconstitutionnelles ne pourraient exister sans le feu vert de la police politique, cette dernière qui fait partie de l'ANP, gère et manipule toute la scène politique, cette police politique, descendante du MALG, n'a jamais cessé de diriger et de gouverner. Le locuteur décrit d'une façon ironique, par l'utilisation de l'expression « La belle affaire » les propos du porte-parole du RND Seddik Chihab.

Analyse :

Il y a ici une *argumentation par l'ironie* qui se schématise comme suit :

La position du locuteur vis-à-vis le pouvoir dont Seddik Chihab et son parti politique le RND font partie est connue, le locuteur est opposant, cependant, son énoncé : « la belle affaire » à travers lequel il a décrit les propos ainsi que la position prise par le porte parole du RND est positive, il est donc en opposition avec son point de vue réel. Il s'agit ici de la moquerie par l'éloge.

Le vrai sens : Des voix reconverties à l'opposition avouent que le pouvoir a été exercé par « des forces extra constitutionnelles ». Qu'est ce que cela va ajouter ! La principale force extra constitutionnelle est la police politique.

Le locuteur ici, en se moquant des propos du porte parole du RND, veut montrer à l'interlocuteur que les forces non constitutionnelles gère et dirige l'Algérie depuis l'indépendance. Les propos du porte parole, non seulement quelle n'ont rien ajouté, mais elles sont en plus ridicules.

Nous avons aussi, dans cet énoncé, une *argumentation par l'illustration*, cette dernière se schématise comme suit :

Règle : « La principale force extra constitutionnelle est la police politique»

Illustration : « Aucun oligarque, aucun apparatchik ne peut violer durablement la loi s'il n'est pas couvert ou encouragé par les services parallèles, bras politique séculier de l'armée.»

Énoncé 14 :

Des observateurs dignes de confiance ont vu un commissaire des renseignements généraux, une pancarte « système dégage » à la main, prendre la tête des manifestations pour tenter d'en orienter l'itinéraire. Décrits séparément, ces faits, même conjugués à d'autres, peuvent paraître anecdotiques. Reliés et analysés à travers la grille des us et coutumes de la police politique, ils prennent ici valeur de stratégie.

E1 : « Des observateurs dignes de confiance ont vu un commissaire des renseignements généraux, une pancarte « système dégage » à la main, prendre la tête des manifestations pour tenter d'en orienter l'itinéraire. »

E2 : « Le pouvoir tente de manipuler le Hirak »

Le locuteur avance dans cet énoncé un fait concret, ce dernier prouve selon lui son thèse adopté qui dit que la police politique est entrain de détourner le Hirak et qu'elle n'a jamais cessé de manipuler l'opinion publique par les mêmes méthodes adoptées depuis la révolution du 1^{er} novembre. Le locuteur a voulu, par cet exemple cité, convaincre le locuteur et l'amener à croire que la police politique set derrière tous les problèmes politiques de l'Algérie.

Analyse :

Il y a ici une argumentation par *l'appel à l'ignorance*, dite aussi *ad ignorantiam*, il s'agit d'une argumentation qui se base principalement sur un processus qui est le suivant :

Avancer une proposition en la considérant comme vraie tant qu'il n'y a pas de possibilité de prouver et démontrer sa fausseté, ou bien considérer comme faux ce que nous ne pouvons pas démontrer qu'il est vrai.

Le locuteur dans cet énoncé avance un fait qui sert comme exemple pour renforcer la thèse déjà avancée dans laquelle le locuteur accuse la police politique d'être derrière les détournements et les manipulations qui se sont déroulées depuis la révolution jusqu'à le Hirak. Le fait avancé par le locuteur est « une participation d'un commissaire des renseignements généraux aux manifestations du Hirak, une pancarte « système dégage » à la main ».

Le locuteur a procédé un appel à l'ignorance quand il a cité un fait que personne ne pourra le nier par des preuves, et donc, il est considéré par le locuteur comme vrai tout en continuant dans un processus de déduction en prenant le fait qu'il a avancé comme prémisse.

Nous avons aussi, dans cet énoncé, une *argumentation par l'exemple*, il s'agit, comme nous l'avons déjà avancé, d'une argumentation qui consiste à renforcer et accorder une certaine légitimité à l'idée avancée, elle est en quelque sorte le fondement sur lequel l'idée se repose. Cette argumentation se schématise comme suit :

L'idée : Les mêmes artificiers rôdent en 2019. Et les actions d'infiltration se multiplient.

L'exemple : « un commissaire des renseignements généraux, une pancarte « système dégage » à la main, prendre la tête des manifestations pour tenter d'en orienter l'itinéraire. »

Énoncé 15 :

« On a entendu ici et là des appels, plus ou moins suscités, invitant tel ou tel à prendre la tête de cette insurrection citoyenne pour la transformer en dynamique partisane. Cela est un non sens. *Le succès de ce mouvement tient au fait qu'il rassemble toutes les sensibilités et les courants idéologiques du pays.* »

E1 : « Le succès de ce mouvement tient au fait qu'il rassemble toutes les sensibilités et les courants idéologiques du pays ».

E2 : « le Hirak doit rester loin de toute idéologisation »

Dans cet énoncé le locuteur a voulu convaincre l'interlocuteur que les insurrections ont réussi car elles étaient populaires et spontanées, ces manifestations qui se sont déclenchées sans qu'il y ait des chefs ou des représentants étaient une réaction populaire qui avaient pour objectifs de rejeter le cinquième mandat, ce consensus entre les algériens n'aurait pas lieu s'il y avait derrière les manifestations un courant idéologique bien définis, ce qui fait que la forces du Hirak était dans sa diversité et sa pluralité qui a englobé tous les algériens. Cependant, ces insurrections populaires selon le locuteur, et pour durer et atteindre ses objectifs, doit doter d'une organisation non idéologisée.

Analyse :

Nous avons ici une argumentation par *réfutation*, il s'agit d'examiner un argument avancé par l'adversaire pour en contester le bien-fondé, c'est un acte de réaction qui se manifeste par une opposition dans laquelle le locuteur critique en rejetant et en détruisant l'argument de l'adversaire par l'argument qu'il avance, cette réfutation se schématise comme suit :

Thèse de l'adversaire : « des appels invitant tel ou tel à prendre la tête de cette insurrection citoyenne pour la transformer en dynamique partisane »

Thèse du locuteur : « Le succès de ce mouvement tient au fait qu'il rassemble toutes les sensibilités et les courants idéologiques du pays. »

Le locuteur exprime son refus de la thèse de l'adversaire explicitement par l'expression «Cela est un non sens » qui l'a utilisé pour décrire l'idée de transformer le mouvement du Hirak en dynamique partisane.

Énoncé 16 :

« Les données économiques et sociales dont on ne parle guère sont alarmantes. *Sans une autorité respectable et respectée, les frustrations seront difficilement canalissables.* Les mots « pacifique », « silmiya » ou « talwit » qui ont fleuri tout au long de ce printemps précoce seront alors des hérésies et le dépit s'exprimera dans une énergie dévastatrice. »

E1 : « Sans une autorité respectable et respectée, les frustrations seront difficilement canalissables.»

E2 : « La persistance du système en place aura des conséquences désastreuses»

Le locuteur dans cet énoncé essaye de convaincre l'interlocuteur de la situation alarmante dans laquelle se trouve l'Algérie toute entière, pour lui, les causes qui ont poussé le peuple à se révolter sont toujours présentes, les manifestants demandent le changement du système par un autre respectable et respecté désigné par le peuple, cependant, le pouvoir en place ignore toujours les revendications des manifestants et essaye de détourner le Hirak qui était marqué par son caractère pacifique et sage, de plus, la situation socioéconomique est alarmante, ce qui va peser et mettre de la pression sur les esprits des citoyens, et si par malheur le pouvoir continuera à ignorer les revendications du peuple, cela aura des conséquences graves car les prochaines manifestations ne seront plus pacifique vu à la pression socioéconomique qui va aggraver la situation ainsi que la colère accumulée envers un pouvoir qui ne veut pas entendre les réclamations du peuple.

Analyse :

Nous avons ici un argument *ad baculum*, le locuteur, par cet argument de l'appel à la peur, s'adresse aux responsables, aux dirigeants et aux services secrets, il veut susciter la peur aux esprits des dirigeants et en même temps mettre l'accent sur la situation grave dans laquelle se trouve l'Algérie, selon lui, les algériens ont mené des manifestations pacifique pour que le système parte et pour qu'il y ait un changement, si le pouvoir ne répond pas aux revendications du peuple et essaye en revanche de détourner le Hirak, cela n'aura que des effets analgésiques qui ne durent pas longtemps car les mêmes conditions et les mêmes causes produisent les mêmes effets, et tant qu'il n'y a pas de changement la colère au fond des citoyens s'accumule et leur silence ne va pas dire que le problème est résolu, par ailleurs, la situation socioéconomique critique va aggraver la réaction des citoyens qui va être désastreuse.

Cet argument se schématise comme suit :

P : une autorité respectable et respectée (choisis librement par le peuple)

P' : si non *p*

R : les frustrations seront difficilement canalisables et le dépit s'exprimera dans une énergie dévastatrice

Le locuteur fait appel à cet argument pour donner force à la prémisse **P** par une sorte de pression émotionnelle faite sur l'interlocuteur par une menace qui se montre dans le sort (les conséquences) que va rencontrer l'interlocuteur si (**non-P**) se réalise.

Nous avons aussi un *Argument ad consequentiam* qui se schématise comme suit :

(Fait) : **non-P** : une autorité respectable et respectée (choisis librement par le peuple)

(Conséquence du fait) : **R** : les frustrations seront difficilement canalisables et le dépit s'exprimera dans une énergie dévastatrice

4. Lecture et interprétation des résultats

Nous avons analysé dans ce chapitre seize énoncés sélectionnés selon leurs valeurs argumentatives, sous ce titre, nous allons faire une lecture et une interprétation des résultats obtenus lors de l'analyse, nous allons cependant diviser cette interprétation en deux : - la première, là où nous allons voir ce qui est de l'ordre technique, autrement dit, une classification numérique proportionnelle de l'occurrence des arguments ; - la deuxième qui est consacrée au sens développé par le locuteur en se basant sur la vue générale que nous donnent les E2 tirés lors de l'analyse.

Les résultats que nous avons trouvés sont classés comme suit :

Tableau 2: classification selon les types d'argument

E1	E2	Type de l'argument
On pourrait ajouter, maintenant, ni à Paris.	Le pouvoir algérien, contre qui les Algériens se sont soulevés à travers le Hirak, est inféodé à Paris	autorité
catharsis si l'on veut éviter de revivre les travers qui ont congelé la nation pendant plus d'un demi-siècle	« le dialogue est une inévitable si on veut éviter de revivre les problèmes du passé »	Ad baculum
		ad consequentiam
« Sans être parvenus à les conjurer, les dirigeants politiques de l'Algérie combattante ont rapidement identifié les périls qui pouvaient détourner une révolution nationale démocratique et sociale. »	« la révolution du 1 ^{er} novembre a été détournée »	opposition
« Après la France qui a salué l'annonce de la décision de Bouteflika de rester au pouvoir avant de rétro-pédaler, c'est au tour de Moscou de dénoncer « une tentative de déstabilisation de l'Algérie »... par son peuple. »	« le système, contre lequel les algériens se révoltent, est soutenu par des puissances étrangères	ironie
		exemple
« De Gaulle, encore en retrait, mais cultivant déjà la Françafrique, met en scène	« le système, sur lequel les algériens se sont révoltés, est instauré par la France »	Ad hominem

l'émergence de Ben Bella dont les services de renseignements coloniaux ont eu toute la latitude de noter les limites et l'instabilité quand il était leur soldat puis prisonnier ».		
« Relayées par le MALG, appareil tentaculaire qui a aspiré, souvent à leur corps défendant, l'essentiel des cadres de la révolution, les mâchoires de cette tenaille ne desserreront plus jamais leur emprise sur l'Algérie »	« le système algérien est l'extension du MALG »	conséquence
« Depuis, la doxa officielle légitime l'arbitraire d'État du système FLN par deux contre-vérités originelles. Le pouvoir algérien serait le prolongement du combat libérateur et, pour soutenir cette usurpation, on définit l'ANP comme l'héritière de l'ALN alors qu'elle en fut le bourreau.»	«le pouvoir algérien et l'ANP sont illégitimes. »	réfutation
		homme de paille
« Cette expression civique, cette mixité sociale et cette solidarité couplée à une remarquable tolérance qui permet au drapeau national de côtoyer l'emblème amazigh étaient une réalité latente »	« sème l'intolérance vis-à-vis de l'emblème amazigh »	conséquence
		cause
		dichotomie fallacieuse
« L'aspiration à la liberté, à la générosité, à la beauté et à l'humour a été occultée par le silence, la méfiance et la laideur, à cause de choix mortifères faits pour étouffer le potentiel de vie et de démocratie qui illumine les rues algériennes. »	« Il y a des forces qui œuvrent pour éteindre toute lueur d'espoir dans ce pays.»	causalité
« Le surinvestissement des réseaux sociaux et l'acquisition de matériels sophistiqués pour inonder le net par les fake news, les diffamations ou le détournement de comptes des blogueurs contestataires les plus actifs ont pu désorienter l'opinion »	«le système tente de semer le doute et la discorde dans les rangs du peuple révolté »	pétition de principe
		conséquence
		illustration
« Plus insidieusement, on a vu des hommes déguisés en paysans	« le pouvoir qui a infiltré le Hirak engage une machination tendant à	homme de paille
		illustration

porter des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « la Soummam, la Evian, November huwa lbayan » (Ni Soummam ni Evian Novembre est la seule source) »	exclure le congrès de la Soummam de la révolte du 22 février »	
« La question est de savoir comment, dans un rassemblement où on scande Chorta, Chaab Khawa (police, peuple frères), on expulse une femme ou un homme politique de l’opposition qui, jusqu’à preuve du contraire, sont des citoyens appelés à se joindre à des protestations dirigées contre le pouvoir. »	« les services secrets ont infiltré les manifestants et orienté une partie de la foule afin qu’elle chasse des hommes et des femmes politiques du Hirak.	opposition
« La principale force extra constitutionnelle est la police politique.»	La police politique est responsable de la violation de la constitution»	ironie
		illustration
« Des observateurs dignes de confiance ont vu un commissaire des renseignements généraux, une pancarte « système dégage » à la main, prendre la tête des manifestations pour tenter d’en orienter l’itinéraire. »	« Le pouvoir tente de manipuler le Hirak »	appel à l’ignorance
		exemple
« Le succès de ce mouvement tient au fait qu’il rassemble toutes les sensibilités et les courants idéologiques du pays ».	« le Hirak doit rester loin de toute idéologisation »	réfutation
« Sans une autorité respectable et respectée, les frustrations seront difficilement canalisables.»	«La persistance du système en place aura des conséquences désastreuses»	Ad baculum
		conséquence

4.1. Analyse technique

Tableau 3 : classification des arguments selon l'occurrence

argument	nombre d'occurrence	pourcentage
par conséquence	6	21,4 %
illustration	3	10,7 %
ad baculum	2	7,1 %
opposition	2	7,1 %
exemple	2	7,1 %
ironie	2	7,1 %
ad hominem	2	7,1 %
réfutation	2	7,1 %
homme de paille	2	7,1 %
cause	2	7,1 %
autorité	1	3,6 %
dichotomie fallacieuse	1	3,6 %
pétition de principe	1	3,6 %
appel à l'ignorance	1	3,6 %

- Nous avons constaté, suite à l'analyse faite, une domination de l'argumentation par *conséquence* avec une proportion de 6 sur 28, soit 21,4 % des énoncés étudiés, cette procédure argumentative par conséquence y compris les arguments ad consequentiam consiste, comme nous l'avons déjà cité supra, à expliquer une règle logique ou une description d'un phénomène quand il s'agit de l'argumentation par conséquence, et pour renforcer et justifier une croyance quand il s'agit de l'ad consequentiam. Le locuteur a eu recours à ce type d'argument en suivant la stratégie de l'appui et de justification afin de donner force aux règles qu'il a avancées.

Tandis que pour les autres arguments, ils se sont répartis avec une proportion presque identique :

- 3 sur 28, soit 10,7 % pour *l'illustration*, une argumentation par laquelle le locuteur a voulu étayer et détailler les idées sur lesquelles s'appuie son discours, cette argumentation par l'illustration fait partie de la stratégie de l'appuie et de justification, nous avons déjà cité supra qu'il y a une différence entre l'argumentation par l'illustration et l'argumentation par l'exemple qui sert à montrer et prouver la validité

d'une règle, la première (l'illustration) qui a été utilisée plus que la deuxième sert à renforcer et expliquer une règle déjà admise, nous concluons donc que le locuteur prend comme évidence les sujets où il a utilisé ce type d'argument à savoir : le congrès de la Soummam (une fois sur trois) , et la police politique (deux fois sur trois). Cette évidence n'est pas scientifique, elle est en revanche relative à la position et l'appartenance politique et idéologique de l'interlocuteur.

- 2 sur 28, soit 7,1 % pour chacun des arguments suivants :

Ad baculum : qui a été utilisé pour susciter la peur à l'esprit de l'interlocuteur afin qu'il agisse selon la proposition du locuteur pour éviter le mal qui pourrait arriver, le locuteur a utilisé ce type d'argument en abordant deux sujets : le dialogue et les solutions proposées par lui, il a voulu à travers ces deux arguments menacer le système en place si ce dernier n'accepterait pas de dialoguer et suivre les solutions proposées par lui,

L'opposition : qui a été utilisé pour aborder un aspect de contradiction dans les événements, le premier pour donner force à ce qui est considéré par le locuteur comme la référence de toute révolution (le congrès de la Soummam) et le deuxième pour mettre l'accent sur un acte contradictoire qui trouve son explication dans l'infiltration du Hirak par la police politique

L'exemple : argument qui a été utilisé pour donner preuve et montrer les deux règles avancées par le locuteur qui sont l'inféodation du système et l'infiltration du Hirak par la police politique,

L'ironie, ad hominem et l'homme de paille ont été utilisés dans une stratégie de réfutation afin de rejeter la thèse de l'adversaire en se moquant de lui, le toucher dans sa personne ou par déformer l'idée qu'il porte

La causalité : c'est une argumentation qui est utilisée souvent dans un processus scientifique, le locuteur a eu recours pour essayer de donner cet aspect scientifique de l'enchaînement des phénomènes afin de convaincre son interlocuteur, l'utilisation de cette argumentation reflète son appartenance ethnique par sa défense de l'emblème amazigh ainsi que sa position politique en tant qu'opposant en accusant la police politique d'être derrière tous les problèmes politiques.

- 1 sur 28, soit 3,6 % pour chacun des arguments suivants :

L'autorité : par laquelle il a commencé son discours, cette argumentation, quoi qu'elle a été utilisée une seule fois mais elle a eu une importance du fait que le discours entier tourne autour de cette autorité qui est le congrès de la Soummam, ce dernier considéré par les laïcs algérien comme la référence de la révolution.

La dichotomie fallacieuse, la pétition du principe et l'appel à l'ignorance, sont des arguments paralogismes qui ont été utilisés par le locuteur en abordant l'emblème amazigh et la police politique.

4.2. Analyse selon le sens

Tableau 3 : classification selon la redondance

	redondance
Police politique	5
Inféodation du système	4
Le Congrès de la Soummam	3
Que faire?	2
Le dialogue	1
Système illégitime	1
Emblème amazigh	1

L'analyse selon le sens nous a montré :

- que le locuteur a argumenté pour convaincre l'interlocuteur de l'infiltration de la « police politique » dans son discours avec une redondance de 5 sur 16 dans les énoncés : 9 – 10 - 12 – 13 et 14
- vient après son argumentation qui a pour objectif de convaincre l'interlocuteur que « le système qui est inféodé à l'étranger » avec une redondance de 4 sur 16 dans les énoncés : 1 – 4 – 5 et 6
- en troisième lieu, vient l'argumentation à travers laquelle le locuteur a essayé de convaincre l'interlocuteur de l'importance historique et actuelle que porte « le congrès de la Soummam » avec une redondance de 3 sur 16 dans les énoncés 3 et 11
- tandis que pour l'argumentation dans laquelle le locuteur a essayé d'agir sur l'interlocuteur pour le mener à adopter ses « solutions proposées », elles étaient avec une redondance de 2 sur 16 dans les énoncés 15 et 16

- finalement, une redondance de 1 sur 16 : quand le locuteur a taché de convaincre l'interlocuteur de l'importance du dialogue dans l'énoncé 2 ; de la valeur de « l'emblème amazigh » dans l'énoncé 8, ainsi que lorsque le locuteur a tenté de convaincre que le « système est illégitime » dans l'énoncé 7.

Sur la base de la redondance qui se manifeste à travers les E2, nous pouvons conclure que ce discours est orienté par le locuteur pour convaincre l'interlocuteur et le prévenir de l'infiltration du Hirak par la police politique, ainsi, pour le convaincre que le système est inféodé à l'étranger, ces deux points qui marquent le plus ce discours représentent plus de la moitié (5 sur 16 et 4 sur 16 successivement) dont 9 énoncés portent ces deux sens sur 16. Le locuteur, avec sa focalisation sur ses deux idées, a voulu convaincre l'interlocuteur de la légitimité de sa révolte contre le système et de le prévenir de la manipulation, le locuteur a essayé de mobiliser les interlocuteurs pour qu'ils continuent la révolution contre le régime.

5. Conclusion

Nous avons mené, le long de ce chapitre, une analyse dans laquelle nous avons adopté une méthode bien déterminée, nous avons choisis¹⁶ énoncés, c'était un choix qui s'est basé sur la valeur argumentative de ces énoncés de telle façon que les énoncés choisis étaient des énoncés qui portent les idées principales sur lesquelles tournent le discours étudié.

Nous avons fait, après cette analyse menée, une lecture et interprétation des résultats après les avoir classé dans deux tableaux.

D'une façon globale, les résultats obtenus ont montré que le locuteur a eu recours à une multitude d'arguments afin de convaincre son interlocuteur.

Cependant, nous rappelons que notre actuelle analyse est qualitative, ce travail n'est pas du tout une étude quantitative, nous ne voudrions pas par les données de proportions, citées sous le titre lecture et interprétation, tirer une règle ou faire une interprétation statistique quelconque, il s'agit ici d'une illustration proportionnelle de ce que nous avons trouvé comme argument lors de l'analyse des énoncés choisis et non une procédure statistique. En revanche, ces données proportionnelles nous ont montré qu'il y a eu un recours à une multitude d'arguments par le locuteur.

Conclusion générale

Le présent mémoire avait pour objectif d'analyser le discours politique en se focalisant sur l'aspect argumentatif de l'un des discours de Saïd Sadi élaborés durant le Hirak intitulé : « mouvement du 22 février : Rendez-vous avec l'histoire », en nous interrogeant sur les moyens argumentatifs recouru par locuteur Saïd Sadi dans son discours afin de convaincre ses interlocuteurs et les faire adhérer à sa thèse.

L'analyse que nous avons menée a révélé que le locuteur a structuré son discours en allant du général vers le spécifique. Toutefois, ce discours qui est classé comme un discours politique de l'opposition, a été orienté de telle sorte à réclamer le départ du système en place, c'est un discours qui émane d'une appartenance idéologique selon laquelle le locuteur a essayé d'orienter ses interlocuteurs.

Nous avons trouvé que le locuteur a commencé son discours par un appel à l'autorité qui ne sert pas seulement à donner force et appui à ses propos et à sa position prise vis-à-vis le Hirak, mais cela a aussi permis au locuteur de mener une analogie entre les événements historiques et les événements du Hirak. Le locuteur a mené une argumentation circulaire, c'est-à-dire qu'il a essayé, au premier lieu, de faire des interprétations des événements historiques par des procédures argumentatives en liant les événements historiques du passé entre eux, puis utiliser les résultats de cette procédure argumentative pour argumenter de nouveau en accordant une analogie entre les résultats retenus d'un côté avec les événements du Hirak.

Le discours de Saïd Sadi se base principalement sur cette analogie qui le structure du début jusqu'à la fin, d'ailleurs, ce discours est structuré de telle sorte qu'une analogie soit accordée entre des événements historiques qui se sont passés durant la révolution du 1^{er} novembre et aussi d'autres événements de l'Algérie indépendante d'un côté avec les événements du Hirak de l'autre côté. Cela pour argumenter et convaincre l'interlocuteur que le problème de l'Algérie trouve ses origines dans le détournement qui s'est passé durant la révolution et dans le coup d'état à la veille de l'indépendance.

La procédure de cette analogie consiste à argumenter par un exemple historique, cependant, ce type d'argument qui prend les déclarations, les personnalités et les événements de la révolution nationale comme matière et support sur lequel le locuteur mène son argumentation et structure ainsi son discours. Cette procédure, porte une valeur sacrée d'une

façon générale aux yeux des interlocuteurs, elle est aussi sujet des interprétations variées selon l'idéologie et la position politique et l'appartenance à un tel ou tel groupe. Cela rend cette stratégie adoptée par le locuteur faible et facilement réfutable, nous avons vu cela dans les énoncés 5 puis 6 et 10.

Nous avons trouvé que le locuteur émane d'un arrière fond idéologique laïc et d'une appartenance berbériste dans le processus de l'argumentation qu'il a mené, il argumente aussi pour cela explicitement et implicitement, il réfute les idéologies et les idées de ses adversaires par des procédés argumentatifs tels que l'ironie, l'ad hominem, l'homme de paille. Nous avons les exemples qui montrent cette orientation dans les énoncés : 8, 9, 10, 11.

Le locuteur dans les énoncés 12, 13, 14, 15 et 16 a essayé, par une multitude d'arguments tels que l'ironie, l'ad baculum et la réfutation, d'argumenter ses jugements vis-à-vis la situation et le Hirak, il a mis l'accent sur l'infiltration du Hirak par la police militaire, cette dernière qui est, selon lui, derrière tous les problèmes politiques de l'Algérie depuis la révolution.

Quant au sens, le point essentiel autour duquel tourne l'analyse du discours politique selon Patrick Charaudeau, nous avons trouvé que le sens global véhiculé par le biais de ce discours tourne autour de deux points qui se complètent. Les deux points auxquels le locuteur renvoie tous les problèmes politiques de l'Algérie sont : l'inféodation du système à l'étranger et la police politique. Le locuteur a voulu convaincre l'interlocuteur pour que ce dernier réagisse contre le pouvoir et réclame le départ du système.

Bibliographie

Ouvrages

AMOSSY, R. (2006). *l'argumentation dans le discours*. Paris: Armand Collin Editeur.

Bart, C. (1998). *le discours politique*. Paris: puf.

BENVENISTE, E. (1966). *Problème de linguistique générale*. Paris: Gallimard.

CHRISTIAN, P. (1996). *l'argumentation*. Paris: SEUIL.

DUCROT, O. (1984). *LE DIRE ET LE DIT*. Paris: Les Editions De Minuit.

GHIGLIONE, R. (1989). *je vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*. Paris: Armand Collin Editeur.

Maingueneau, D. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Paris: Hachette.

Violène, D. N., & Jean Marc, C. (2002). *Guide terminologique pour l'analyse de discours*. Bern: Edition scientifique européenne.

Revues

AMOSSY, R. (2008, septembre 08). Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires. *Open Edition journals* .

Bart, C. L. (2003, Avril 19). L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur. *Mots. Les langages du politique* .

BIAGGINI, O. (1998, 9). *L'argumentation d'autorité : théorie et pratique*. Consulté le juin 3, 2021, sur Olivier BIAGGINI, « L'argumentation d'autorité : théorie et pratique », Atalaya [En ligne], 9 | 1998, mis en ligne le 20 avril 2009, consulté le 03 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/atalaya/71>: <http://journals.openedition.org/atalaya/71>

CHRISTIAN, P. (2011/2). Analogie et métaphore argumentatives. *A contrario 2011/2 (n° 16)*, pages 110 à 130 , 110-130.

TUTESCU, M. (1998). *L'argumentation : introduction à l'étude du discours*. université din Bucuresti.

Dictionnaires

Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.

Dubois, J., & al, e. (2012). *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Italie: LAROUSSE.

MOESCHLER, J., & Reboul, A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. seuil.

Mémoires

CHEKKOUR, M. (2006). *le texte argumentatif comme support didactique*. Batna: université de Batna.

MAO, X. (2017). *Mécanisme discursif du discours politique :Analyse sémantique des discours électoraux de Marine le Pen*. Paris, UNIVERSITE DE PARIS-SORBONNE (PARIS IV).

Sitographie

CHARAUDEAU, P. (2002). *à quoi sert l'analyse du discours politique*. Consulté le Avril 20, 2021, sur le site de Patrick CHARAUDEAU: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

COBBY, F. (2009). <http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique>. Consulté le Avril 14, 2012, sur <http://www.analyse-du-discours.com>: <http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique>

https://www.toupie.org/Dictionnaire/Appel_ignorance.htm. (s.d.). Consulté le Juin 03, 2021, sur [toupie.org](https://www.toupie.org): https://www.toupie.org/Dictionnaire/Appel_ignorance.htm

Annexes

MOUVEMENT DU 22 FEVRIER : RENDEZ VOUS AVEC L'HISTOIRE.

La révolution algérienne n'est inféodée ni au Caire ni à Londres ni à Moscou ni à Washington. (congrès de la Soummam, août 1956).

On pourrait ajouter, maintenant, ni à Paris.

Le miracle qui se renouvelle dans le calme chaque semaine depuis le 22 février échappe au registre du politique stricto sensu. Des questions ont pu surgir quant aux origines de ces manifestations. Quelles que soient les supputations, ce souffle résiste, pour l'instant, aux manipulations et relève, désormais, de l'ordre de l'Histoire qu'il interroge implicitement pour la réinterpréter.

A ce titre, il faut savoir que cette insurrection ne sera ni linéaire ni binaire. Sa singularité exige de rester vigilant sur le présent, et donc d'être pragmatique et concret, tout en demeurant attentif aux perspectives lointaines, ce qui implique une relecture libre du passé ; catharsis inévitable si l'on veut éviter de revivre les travers qui ont congelé la nation pendant plus d'un demi-siècle. Comme pour les épreuves de la guerre de libération et la sortie des affres de la décennie noire, cette épopée sera accomplie selon la volonté des seuls Algériens ; pour le meilleur comme pour le pire.

Bégaiements de l'Histoire ?

Sans être parvenus à les conjurer, les dirigeants politiques de l'Algérie combattante ont rapidement identifié les périls qui pouvaient détourner une révolution nationale démocratique et sociale.

Après la France qui a salué l'annonce de la décision de Bouteflika de rester au pouvoir avant de rétro pédaler, c'est au tour de Moscou de dénoncer « une tentative de déstabilisation de l'Algérie »... par son peuple.

L'histoire va-t-elle se répéter ?

Le congrès du FLN organisé en août 1956 annonçait la primauté du civil sur le militaire. L'Egypte et la France, pour des raisons différentes, mais avec le même objectif, se lancèrent aussitôt dans une opération de préemption du destin algérien. De Gaulle,

encore en retrait, mais cultivant déjà la Françafrique, met en scène l'émergence de Ben Bella dont les services de renseignements coloniaux ont eu toute la latitude de noter les limites et l'instabilité quand il était leur soldat puis prisonnier. Nasser, de son côté, rêvant d'annexer l'Algérie à un empire panarabiste, dont il se voyait grand sultan, avait jeté son dévolu sur celui qui allait être son représentant attitré dans la direction du FLN pendant et après la guerre.

Relayées par le MALG, appareil tentaculaire qui a aspiré, souvent à leur corps défendant, l'essentiel des cadres de la révolution, les mâchoires de cette tenaille ne desserreront plus jamais leur emprise sur l'Algérie. L'assassinat de Larbi Ben Mhidi par l'armée coloniale en février 1957 et celui de Abane Ramdane en décembre de la même année, commis par ses pairs, coalisés contre lui au Caire dès le mois d'aout 1957, seront les premières traductions de la prise en main de la révolution algérienne par des méthodes dont nous subissons toujours les conséquences.

Ces deux drames connaîtront leur épilogue en 1962 quand l'armée des frontières, dirigée par Boumediene, rallié à Ben Bella, lancera à l'été 1962 son attaque contre une ALN exsangue.

Depuis, la doxa officielle légitime l'arbitraire d'Etat du système FLN par deux contre-vérités originelles. Le pouvoir algérien serait le prolongement du combat libérateur et, pour soutenir cette usurpation, on définit l'ANP comme l'héritière de l'ALN alors qu'elle en fut le bourreau.

Quand une jeune nation commence sa vie par un déni de réalité doublé d'un viol de la légalité institutionnelle (renversement du GPRA), il ne faut pas s'étonner que ses gestations soient marquées par de lourdes aberrations. Le débat arrêté en 1957 et enterré en 1962 doit être rouvert, non pas pour le prolonger, mais pour le dépasser.

Aujourd'hui, des menaces de même nature que celles qui ont détourné, confisqué et perverti l'indépendance pèsent sur le mouvement du 22 février.

Depuis un mois, le peuple algérien, à travers toutes ses catégories sociales et sur l'ensemble du pays, fait une démonstration inédite dans son histoire contemporaine : porter une insurrection citoyenne pacifique massive, moderne, conviviale et résolument

déterminée à mettre un terme à un système anachronique. Concomitamment, l'Algérien a donné une image du pays qui efface, sans l'oublier, les années où des pans importants de la société ont basculé dans une violence aveugle qui avait donné à penser que cette barbarie était consubstantielle à un peuple qui s'était construit en écho à la violence colonialiste qui l'avait asservi.

L'apport des militants les plus résolus à en finir avec le système en place a donné au mouvement une amplitude qui affirme la signification politique profonde qu'on lui connaît aujourd'hui.

Pendant plusieurs semaines, le régime, instances exécutives et relais médiatiques confondus, avait tenté de limiter la contestation populaire au rejet du cinquième mandat, ce qui supposait qu'une autre candidature, interne au sérail, aurait bien pu faire l'affaire. Un premier piège, mortel, a été désamorcé. Grace soit rendue à celles et ceux qui ont su révéler l'essence politique de la volonté citoyenne.

Que démontrent les manifestations populaires ? Cette expression civique, cette mixité sociale et cette solidarité couplée à une remarquable tolérance qui permet au drapeau national de côtoyer l'emblème amazigh étaient une réalité latente. Si cette harmonie sociale n'a pas pu se manifester, c'est qu'elle a été niée par un Etat militaro-policiers ou refoulée par une communauté qu'on a fait douter d'elle même. L'aspiration à la liberté, à la générosité, à la beauté et à l'humour a été occultée par le silence, la méfiance et la laideur, à cause de choix mortifères faits pour étouffer le potentiel de vie et de démocratie qui illumine les rues algériennes.

Ces acquis vont, d'une manière ou d'une autre, et quelle que soit l'issue que connaîtra cette ferveur, peser sur la suite des événements.

La police politique, poison de l'Histoire

Est-ce que, pour autant, ce qui peut être attendu de cette salutaire mutation mentale, culturelle et sociétale est définitivement installé sur le chemin du possible ? Il faut le souhaiter, engager tout ce qui est humainement mobilisable pour que cela advienne sans se dissimuler les difficultés déjà apparentes et celles, plus obscures, qui s'annoncent.

Parmi les menaces immédiates, il y a les interventions de la police politique dont on trouve la marque pesante sur la toile et dans les foules.

Le surinvestissement des réseaux sociaux et l'acquisition de matériels sophistiqués pour inonder le net par les fake news, les diffamations ou le détournement de comptes des blogueurs contestataires les plus actifs ont pu désorienter l'opinion. Les appels et les débats portant d'emblée les enjeux sur l'alternance systémique en lieu et place de la rotation clanique suggérée par les slogans occultes qui ont pu irradier certaines rédactions ont mis du temps à apparaître.

L'opération a cependant montré ses limites car la brousse du statu quo était trop sèche et les flammèches du changement se sont vite transformées en brasier exaltant une espérance irréductible au rejet du cinquième mandat. L'explosion du mouvement a atteint un seuil critique qui a disqualifié les impacts de la colonisation de la toile, le monde réel, trop massif, devenant réfractaire à l'emprise du virtuel. Ayant perdu la manche de la pollution sur le net, les services de renseignements tentent de rattraper le coup par l'infiltration du terrain.

La reprise du slogan « un seul héros le peuple » est l'un des marqueurs de la lettre de cachet des potentats qui se sont attribués le droit de penser et d'agir au nom du peuple. C'est, en effet, par cette formule que les hommes qui attendaient aux frontières la fin de la guerre ont justifié leur putsh contre le GPRA et l'effacement des figures et événements emblématiques qui ont donné leur sens et leurs structures à la révolution algérienne. Plus insidieusement, on a vu des hommes déguisés en paysans porter des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « la Soummam, la Evian, November huwa lbayan » (Ni Soummam ni Evian Novembre est la seule source). La primauté du civil sur le militaire, nœud gordien de l'impasse algérienne, n'est donc pas à l'ordre du jour pour la police politique qui ne renonce pas à infléchir ou même à briser la trajectoire de rupture et de renouveau du mouvement.

Mais il y a plus grave. On sait maintenant que ceux qui ont provoqué le rejet ou le chahut des responsables politiques, ou, plus exactement, ceux qui les ont initiés, sont des éléments des services spéciaux.

En vertu de quoi un citoyen ou même un groupe d'individus s'arrogeraient-ils le droit d'exclure des marches un personnage de l'opposition ? La question n'est pas de discuter de la nature des parcours politiques des uns et des autres, qui, au demeurant, ne sont pas exhibés et dont chacun est libre de penser ce qu'il veut. La question est de savoir comment, dans un rassemblement où on scande Chorta, Chaab Khawa (police, peuple frères), on expulse une femme ou un homme politique de l'opposition qui, jusqu'à preuve du contraire, sont des citoyens appelés à se joindre à des protestations dirigées contre le pouvoir. Nul doute que si ces mêmes personnes avaient décidé de rester à l'écart des manifestants, les mêmes officines se seraient précipitées sur les réseaux sociaux pour dénoncer les « dirigeants qui se prélassent dans les palaces pendant que le peuple se bat contre la tyrannie ». Comble du cynisme, ce sont les mêmes cercles qui tentent d'inviter le...FLN et du RND dans la rue !

Il est donc capital que ces nervis soient neutralisés avec la même rapidité et la même fermeté que les réactions qui ont circonscrit les groupuscules ayant tenté de souffler quelques slogans islamistes.

L'Histoire n'est pas un complot

Pourquoi le régime qui célèbre un jeunisme puéril actionne-t-il ses agents pour isoler les partis de l'opposition ?

Sachant que son bilan le condamne irrémédiablement, le pouvoir, depuis toujours, s'emploie, à disqualifier, par la confusion des genres, l'opposition et les opposants. En politique, tout le monde se vaudrait. Le bourreau est condamnable mais, quelque part, sa victime doit bien mériter son sort. Ils sont donc identiques. Ce qui amène à une interprétation plus actuelle : le mouvement doit rester sans voix ni objectifs politiques.

La recette est ancienne. Anecdote. Nous sommes au printemps 1980. Après avoir été tenus au secret et, pour certains, torturés pendant plusieurs semaines dans les locaux de la sécurité militaire, les 24 interpellés sont déférés devant la cour de sûreté de l'Etat de Médéa. Avec l'échec des appels aux regrets, le pouvoir devait se résoudre à subir un procès de rupture dans un pays qui a toujours nié l'existence de détenus politiques. Commencent alors des manipulations qui ne sont pas sans rappeler celles d'aujourd'hui. Parmi les détenus de Berroughia figuraient des militants partisans et des étudiants. Des

agents des services arrivent en prison pour travailler au corps les prisonniers les moins aguerris. Il s'agissait de leur conseiller, eux « jeunes et purs », de se démarquer des acteurs politiques « rongés par l'ambition du pouvoir ». La maturité de la majorité des étudiants et la sagesse des militants qui ont su garder leur calme devant les fébrilités de ceux qui étaient tentés par le deal ont eu raison de la manœuvre.

Plus près de nous, la pratique a été testée, hélas avec succès, lors du mouvement citoyen de 2001. Des porte-paroles sortis du chapeau ont d'abord été chargés de stigmatiser l'opposition, quitte à oublier ceux qui ont abattu 126 jeunes manifestants descendus dans la rue les mains nues. La suite est connue : délitement du mouvement dit du « printemps noir » dans des agapes et des orgies organisées par un certain...Ahmed Ouyahia.

Les mêmes artificiers rôdent en 2019. Et les actions d'infiltration se multiplient.

Des voix reconverties à l'opposition avouent que le pouvoir a été exercé par « des forces extra constitutionnelles ». La belle affaire. La principale force extra constitutionnelle est la police politique. Aucun oligarque, aucun apparatchik ne peut violer durablement la loi s'il n'est pas couvert ou encouragé par les services parallèles, bras politique séculier de l'armée.

On assiste à plusieurs manœuvres où les anciens réseaux du DRS, fidèles au général Mediène, se reconnectent aux structures actives du renseignement pour préparer une OPA sur le mouvement à travers le parachutage de Liamine Zeroual dont un poster géant a été accroché ce vendredi sur un bâtiment de la place Audin. Fausse piste ou ballon d'essai, il est trop tôt pour dire si l'ancien chef d'Etat se laissera reprendre au jeu des appels obliques des services.

En même temps, des escouades d'islamistes, jusque là restés discrets, sont invitées à distiller progressivement leurs slogans les plus toxiques avec l'espoir de voir la majorité mordre à l'appât de la menace intégriste qui a si bien marché pendant les années 1990.

Des observateurs dignes de confiance ont vu un commissaire des renseignements généraux, une pancarte « système dégage » à la main, prendre la tête des manifestations pour tenter d'en orienter l'itinéraire.

Décrits séparément, ces faits, même conjugués à d'autres, peuvent paraître anecdotiques. Reliés et analysés à travers la grille des us et coutumes de la police politique, ils prennent ici valeur de stratégie.

Le système algérien peine à saisir une chose. Il y a des complots dans l'Histoire, mais l'Histoire n'est pas réductible à un complot. Le recours maladif à la manipulation pour gérer la cité algérienne est une tare dangereuse. Le pouvoir n'est pas seulement incompetent pour résoudre les problèmes qu'il a créés. Il ne mesure même pas l'ampleur et la nature du chantier qui nous attend.

Que faire ?

Aucun mouvement, si puissant et si généreux soit-il, n'a duré s'il ne s'est pas doté d'un minimum d'organisation. Il reste à savoir quel type d'instances sied à la période et aux revendications actuelles.

On a entendu ici et là des appels, plus ou moins suscités, invitant tel ou tel à prendre la tête de cette insurrection citoyenne pour la transformer en dynamique partisane. Cela est un non sens. Le succès de ce mouvement tient au fait qu'il rassemble toutes les sensibilités et les courants idéologiques du pays. Il est donc vain de chercher à lui donner une homogénéité programmatique ou doctrinale.

Certes, le message délivré par la rue est « système dégage », ce qui est un appel éminemment politique. Il faut donc se donner les moyens organisationnels les plus adéquats pour faire aboutir ce premier palier qui est aussi un préalable à toute expression politique libre.

L'organisation nécessaire et urgente de cette mobilisation doit avoir comme unique objectif de désigner dans les quartiers, les villages, les universités, les usines ou les administrations les personnes qui doivent transmettre de haut en bas et inversement les instructions sur les actions à mener et la façon de les exécuter. Naturellement, cette architecture doit avoir des coordinations régionales et nationales.

Si des personnes sont identifiées pour recevoir ou transmettre des appels avant les manifestations, si les encadreurs se reconnaissent entre eux par des signes distinctifs

pour canaliser les marches, les provocateurs auront plus de mal à infiltrer, polluer ou provoquer une action.

Livrer au hasard de la toile, où, on l'a vu, le pouvoir a investi des moyens matériels et humains colossaux pour bloquer, parasiter ou détourner les messages représente, à court terme, un risque considérable.

L'analyse des annonces que le pouvoir délivre à la communauté internationale démontre qu'il table sur l'usure tout en travaillant à provoquer des failles qui ne manqueront pas d'exacerber les différences d'expression si l'anonymat perdure.

Alger s'évertue, en effet, à expliquer que le mouvement est une colère pacifique, qu'il n'a ni organisation ni objectifs clairs et, qu'en plus, l'opposition, supposée représenter une alternative, est rejetée. Des émissaires sont chargés de prouver que le régime est en capacité de dissoudre progressivement la tension avec des mesures tactiques de contention et des propositions qui éviteront une vacance de pouvoir dangereuse pour le pays et son voisinage.

La proposition a toutes les chances d'être entendue, y compris chez des partenaires qui connaissent autant que nous la nature prédatrice et, à terme, toujours déstabilisatrice du régime.

Il n'est pas facile de donner crédit à une dynamique où des voix naïves ou instrumentalisées déclarent que « celui qui veut discuter avec nous doit descendre dans la rue ».

La manifestation, la grève ou toute autre forme de protestation est un moyen et non une solution. Le mouvement n'a pas vocation à défendre un programme politique mais à rester mobilisé jusqu'à la fin de la transition pour établir deux données vitales :

- La consignation de fondamentaux démocratiques clairs et imprescriptibles qui s'imposeront comme des postulats auxquels doit souscrire tout compétiteur.
- L'établissement des règles qui permettront au peuple algérien de s'exprimer librement afin de désigner souverainement ses représentants pour la première fois de son histoire.

S'il réussit à garantir ces deux préalables, le mouvement du 22 février aura rempli sa mission, maintenant que les structures devant présider à la conduite de la transition font consensus.

De l'ombre à la lumière

Nous vivons un moment historique privilégié. Si nous parvenons à traduire et codifier institutionnellement l'émergence de cette Algérie moderne et plurielle réhabilitée par nos jeunes, nous pourrions réintégrer l'Histoire d'où nous avons été expulsés au lendemain de la guerre. Mais si par malheur les forces des ténèbres reprennent la main, la contestation reviendra dans une année ou, tout au plus, dix huit mois. Les données économiques et sociales dont on ne parle guère sont alarmantes. Sans une autorité respectable et respectée, les frustrations seront difficilement canalisables. Les mots « pacifique », « silmiya » ou « talwit » qui ont fleuri tout au long de ce printemps précoce seront alors des hérésies et le dépit s'exprimera dans une énergie dévastatrice.

Un dernier mot aux hommes de l'ombre qui, eux aussi, ont une occasion unique pour s'amender. Et si, pour une fois dans la vie de cet appareil qui a tant de fois fermé l'interrupteur de l'Histoire quand des lueurs d'espoir apparaissaient, des hommes se lèvent pour dire leur volonté de se mettre au service de leur peuple au lieu de le soumettre à leur structure.

L'association des anciens du MALG a dénoncé « un système qui a atteint ses limites ». Faut-il s'interdire de penser que, dans ces périodes de miracles, la descendance entendra le géniteur ?

Said Sadi

Alger le 25 mars 2019